60¢

La Liberté

Saint-Boniface, du 19 au 25 avril 1991 Télé.: 237-4823 Télécopieur: 231-1998



photo: Hubert Pantel

Les débuts du débit

Avec Claude Béland du Mouvement Desjardins, Normand Collet de la Fédération des caisses du Manitoba et Léo Bérard de la Caisse de Notre-Dame-de-Lourdes, Gisèle Oliviero-Jobin a été une des premières personnes à essayer le paiement direct, à l'épicerie de René Philippot (photo), propriétaire de l'un des quatre commerces participant au projet. On la voit ici saisir le sélecteur qui lui permet de confirmer la transaction, dont le montant est automatiquement débité de son compte à la Caisse de Saint-Claude. Lire à la page 6. Le résumé du bilan des caisses pop est en page 7.

Bicolo perd sa maman

Cécile Mulaire entend se détacher de son Bicolo à la mi-juin, après plus de 20 ans de bénévolat. **Page 3.**

Consultations sur le pont

La Wardrop Engineering, chargée des plans du nouveau pont Provencher, doit consulter la population de Saint-Boniface, tandis que le Comité communautaire attend des éclaircissements quant à des soupçons de conflit d'intérêt. **Lire à la page 3.**

Saint-Vital recycle

La division scolaire est la première au Manitoba à promouvoir le recyclage dans toutes les écoles. **Page 5.**

La 3e génération

Le droit de l'environnement évolue de jour en jour, selon l'avocate Radha Curpen, spécialiste dans ce secteur. **Page 15.**

Les arts intérieurs

L'Association manitobaine du tai chi tient une session d'une fin de semaine sur la méditation. **Page 13.**

Citation de la semaine

«Nommer la chose lui donne une certaine existence. Le nom de Dieu dans la langue juive, c'est celui qu'on ne nomme pas.»

François-Xavier Eygun, en parlant de la poésie, suivant le lancement de son dernier recueil aux Éditions du Blé. **Page 10.**

L'huile de la santé

La popularité de l'huile de canola, créée au Manitoba, s'étend au monde entier: 55% de la production canadienne est vendue au Japon. **Page 10.**

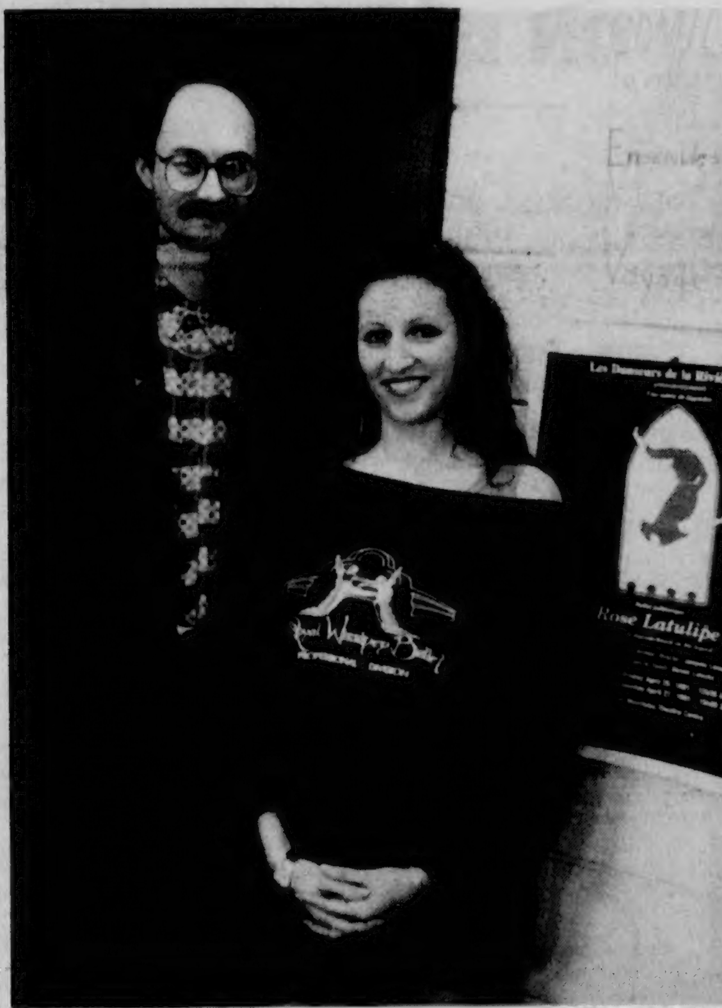


photo: Karine Beaudette

Rose et ses complices

Jean-Paul Cloutier, directeur artistique des Danseurs de la Rivière-Rouge, et Johanne Noël, qui interprète le rôle principal, sont parmi la quarantaine de complices du ballet folklorique Rose Latulipe. Complices, parce que, à l'époque où l'action se situe, il fallait se cacher pour danser. Rose Latulipe est le premier spectacle entièrement à la charge de la troupe des Danseurs. Voir en page 9.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de

l'Association de la presse francophone (APF)

depuis 1984

Directeur et rédacteur en chef: Yves CHARTRAND
Directeur adjoint: Jean-Pierre DUBÉ
Journalistes: Sylviane LANTHIER, Laurent GIMENEZ, Karine BEAUDETTE
Correspondant national: Yves LUSIGNAN (Agence de presse francophone)
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur amical: BICOLO
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Typographe: Carole LÉVESQUE
Secrétaire-comptable: Yvonne LARIVIÈRE
Secrétaire-réceptionniste: Christiane CHATWELL
Développement de photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9h à 17h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4.

Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) 237-4823. Télécopieur: (204) 231-1998.
L'heure de tombée pour les annonces est le mardi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10%.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 25$ au Manitoba, 30$ ailleurs au Canada et aux États-Unis, et 35$ à l'étranger. A ces tarifs s'ajoute la TPS fédérale de 7%.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

CAYOUCHE



SOMMAIRE

ACTUEL


Nicole Dupéré. Page 13.

CULTUREL

SPORTS

SOCIÉTÉ


Radha Curpen. Page 15.

Le MANITOBA de A à Z

Ici et ailleurs

Une carie à extraire

Saskatoon - Certains militants du Reform Party n'y sont pas allés avec le dos de la cuiller lors de leur congrès organisé du 4 au 7 avril. Les francophones sont libres, selon un, de préserver leur langue, comme les autres minorités, mais à leurs frais. Les Canadiens français sont comme une carie dentaire au pays. Une carie qui, bientôt, sera extraite! On désire que tous les services fédéraux bilingues soient abolis sauf au Québec où là, et seulement là, le nombre le justifie.

Selon un autre membre, le parti n'est pas contre le bilinguisme. Il est en faveur de ce qui est juste pour chacun. Et ce qui est juste, c'est ce dont le pays a les moyens. On estime que ça n'a plus de sens tout cet argent dépensé pour le bilinguisme. Le parti de Preston Manning, le fils d'un ancien premier ministre albertain bien connu pour son aversion des francophones, rejette la notion de deux peuples fondateurs et toute législation fédérale sur la langue. Chaque province devrait protéger les droits linguistiques des minorités. Le Reform Party appuie toutefois le bilinguisme dans certaines institutions fédérales. Selon des observateurs, la tendance à la droite du parti des conservateurs pressés pourrait créer un écart encore plus grand entre riches et pauvres et une société où ne survit que le plus fort. (APF)

Les nombres diminuent

Ottawa - La clientèle scolaire admissible à l'instruction en français devrait diminuer de 4% dans l'ensemble du Canada anglais entre 1986 et 1992. La clientèle admissible est le nombre d'enfants de 6 à 17 ans dont au moins un parent est de langue maternelle française. La diminution la plus importante, 19,4%, est à l"ile-du-Prince-Édouard. Au Manitoba, la baisse est estimée à 5,7%. En comparaison, la minorité de langue anglaise au Québec verra sa clientèle potentielle augmenter de 3%. En 1986, 29,6% de la clientèle manitobaine admissible bénéficiait d'un quelconque enseignement en langue français, mais seulement 18,6% fréquentait une école homogène française.(APF)

Bélanger-Campeau déçoit la FFHQ

Ottawa - La Fédération des francophones hors Québec (FFHQ) est déçue que le rapport de la Commission Bélanger-Campeau sur l'avenir du Québec ne comporte que 21 lignes sur le sort qui devrait être réservé aux communautés francophones de l'extérieur du Québec. Selon le président de la FFHQ, Guy Matte, le rapport ne répond à aucune des invitations de partenariat exprimées par les divers groupes francophones qui ont comparu. «Les seuls sur lesquels nous pouvons compter, c'est encore nous-mêmes.» (APF)

À propos du nouveau pont Provencher

Le Comité communautaire redoute un conflit d'intérêt

Le Comité communautaire de Saint-Boniface/Saint-Vital a demandé aux ingénieurs chargés d'étudier un nouveau pont Provencher et de préparer une étude d'impact environnemental de revoir leur copie et de présenter plusieurs options à la population.

La compagnie Wardrop Engineering s'est présentée pour la première fois le 9 avril devant le Comité communautaire avec un projet de pont à six voies pour remplacer le vieux pont Provencher.

Le conseiller de Taché, Greg Selinger, reconnaît que le pont proposé a été amélioré par rapport au projet initial: les trottoirs sont plus larges et l'on prévoit de tracer des pistes cyclables sur les chaussées.

Il souligne cependant que Wardrop Engineering n'a pas soumis de projet alternatif comme le Comité communautaire lui avait demandé de le faire l'année dernière. «La communauté préfère l'idée d'un pont à quatre voies avec moins de circulation, explique le conseiller de Taché. On doit considérer plusieurs options pour donner un vrai choix à la communauté.»

«Une chose est certaine, poursuit Greg Selinger, l'option de faire passer la circulation par York/St.Mary est morte maintenant que la ville a acheté le terrain de 18 acres près de la Fourche (1). C'est une grande victoire pour Saint-Boniface car l'option York/St.Mary aurait beaucoup augmentéla circulation.»

Par ailleurs, le Comité communautaire a demandé que les services d'avocats de la ville de Winnipeg fassent un rapport sur la nature des liens existant entre Wardrop Engineering et l'entreprise Tetres Consultants, à qui a été confié le contrat de construction du pont. On a en effet appris que Wardrop possédait 25% du capital de Tetres.

«On doit être certain que l'étude d'impact environnemental est indépendante et éviter toute perception de conflit d'intérêt», explique Greg Selinger.

Après cette première rencontre avec le Comité communautaire, Wardrop Engineering doit entamer des consultations avec différents groupes représentant la population et les commerçants, comme la Chambre de commerce de Saint-Boniface et l'Association des résidants du nord de Saint-Boniface.



Archives La Liberté

Greg Selinger, conseiller de Taché, précise que le projet de nouveau pont présenté par Wardrop Engineering est évalué à 17 millions $.

Aucun calendrier précis n'a été fixé, mais Greg Selinger affirme que «le Comité communautaire sera consulté à chaque étape du processus, jusqu'à l'étape finale où nous ferons une recommandation au conseil municipal de Winnipeg.»

Précisément, quand peut-on espérer voir le début des travaux du nouveau pont? «Ça dépend du budget capital de la ville, répond Greg Selinger. Quand j'ai été élu (en 1989), il était question de construire le pont l'année même. À présent, les consultants parlent de commencer en 1992 et de terminer les travaux en deux ans. Personnellement, ça me paraît très optimiste.»

Laurent GIMENEZ

(1) La ville a acheté ce terrain cet hiver au coût de 11 millions $ dans le but d'aménager le site de la Fourche.

Cécile Mulaire à la retraite

Bicolo volera-t-il de ses propres ailes?

Il fallait bien que ça arrive un jour ou l'autre à Bicolo. Sa maman depuis près de vingt ans, Cécile Mulaire, a finalement décidé de laisser aller le petit prince de La Liberté.

Déjà l'an dernier, au moment de recevoir un Prix manitobain du premier ministre pour services bénévoles, elle avait admis y songer depuis un an.

Elle a fait connaître sa décision à La Liberté il y a un mois. Mme Bicolo prend sa retraite après un imposant travail de bénévolat pour les petits.

«Fallait que je me décide un jour! Je trouvais que c'était un temps comme un autre de finir cette année en juin et que quelqu'un d'autre prenne la place.

«Il y a aussi que je termine la formation Nathanaël, le ministère dans l'Église, et je sens qu'il y a beaucoup de travail à faire là-dedans. Je vais être appelé dans ma paroisse. Je veux consacrer plus de mon temps là-dedans.

«À part de ça, je trouve que ça fait assez longtemps! Ce serait bon qu'il y ait quelqu'un de nouveau. Je ne suis plus au courant.»

Cécile Mulaire souhaite qu'une page pour enfants continue de paraître dans La Liberté. «Ce pourrait être un autre format. Je ne suis pas attachée à Bicolo dans ce sens-là. Je trouve important que les enfants aient quelque chose. Ce sont les prochains lecteurs du journal.»

L'idée d'une telle présence dans La Liberté avait incité la résidante de Saint-Pierre-Jolys à proposer son petit personnage qui animerait une page de jeux.

«Je voyais un manque. Je recevais le journal et mes enfants, qui ont commencé à grandir, ne le regardaient jamais. J'en ai parlé à quelqu'un qui m'a encouragée d'aller au journal, mais ça me gênait. Je me disais que je n'étais pas qualifiée! »

Cécile Mulaire a commencé graduellement, «avec pas grand-chose». Puis, elle a constitué une première équipe avec Monique Forgues, maintenant retournée au Québec, et Rose-Marie Beaudry. «On a lancé la carte de membre et les jeunes ont commencé à répondre.»



Archives La Liberté

Cécile Mulaire: à partir de la mi-juin.

Croit-elle que Bicolo va être déçu de la voir partir? «Je ne lui en ai pas parlé! Une autre maman va le ramasser. Il ne faudrait pas qu'il reste orphelin longtemps. Ou quelqu'un pourrait arriver avec d'autre chose.»

Les personnes qui seraient intéressées à prendre la relève doivent s'attendre à travailler environ quatre heures par page.

«Il faut quelqu'un qui a des convictions francophones pour pouvoir le transmettre aux enfants. Il faut aussi de la créativité, de l'imagination et quelqu'un qui est en contact avec les enfants de différents âges. Un professeur pourrait le faire, même s'il n'a pas d'enfants.»

Elle insiste aussi sur l'utilité d'une équipe pour échanger des idées. Cécile Mulaire est même prête à assurer une transition, si on veut continuer dans la même ligne. Mais elle ne veut pas s'imposer. «À partir de la mi-juin, je me détache de Bicolo.»

Y. C.

ÉDITORIAL

Les énervés de l'Ouest

Il ne faut surtout pas regarder à l'ouest du Manitoba, de ce temps-ci, pour espérer sauver un semblant de Canada.

On croyait que le départ du bouffon du Pacifique, Bill Vander Zalm, allait favoriser les initiatives. On se rappellera qu'il avait proposé 12 sociétés distinctes pour le Canada!

En Alberta, là où le Reform Party a les meilleurs appuis, Don Getty est parti en guerre contre le Québec. Le premier ministre albertain désire que le Québec s'engage, avant de débuter de futures négociations, à prêter allégeance au Canada.

Il faudrait peut-être demander à Don Getty si c'est un Canada qui empêche l'utilisation du français à la législature ou qui prive les Franco-Albertains de leur gestion scolaire.

La palme revient toutefois à Grant Devine, le premier ministre désespéré de la Saskatchewan. Lui aussi a passé la varlope sur le dos du Québec. Les menaces étaient au rendez-vous.

Les élections s'en viennent dans cette province. Or, Grand Devine vient de renier l'accord qu'il avait donné, il y a deux ans, au modèle de gestion scolaire proposé par Edgar Gallant pour les Fransaskois.

Heureusement, les parents ont décidé d'aller en cour - la voie qu'ils doivent malheureusement utiliser depuis des générations - pour obtenir gain de cause.

C'est pourtant le même Grant Devine qui était prêt à appuyer Robert Bourassa, l'an dernier, pour faire passer Meech et combattre les méchants séparatistes du Québec. C'est toujours le même Robert Bourassa qui parle, mais Grant Devine ne saigne soudainement plus de patriotisme pour son pays.

Faut croire qu'il était prêt à accepter une société distincte jusqu'à un certain point. Ou que les commentaires tordus de certains membres du Reform Party réunis à Saskatoon lui sont parvenus aux oreilles.

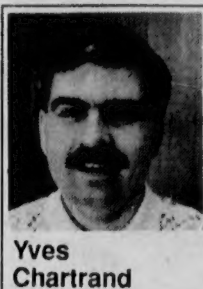
C'est bien connu, le Reform Party trouve que le bilinguisme est un gaspillage de fonds publics. Grant Devine a donc décidé d'appliquer cette fameuse théorie au modèle de gestion scolaire dans sa province. Le comité de mise en oeuve n'a pas terminé son travail, ce n'est pas grave, ça coûte trop cher!

Le seul qui semble rester plutôt calme, c'est notre Gary Filmon. Le calme avant la tempête? Le premier ministre manitobain n'a pas vraiment besoin de s'énerver. Le chef de l'opposition, Gary Doer, le fait à sa place. Avec un ridicule rarement vu pour un néo-démocrate.

Il faut espérer que Gary Filmon ne parle pas trop souvent à ses homologues saskatchewanais et albertain. Et que de tels gestes désespérés se perdent dans le flot des dépêches de presse au Québec.

Brian Mulroney (toujours inefficace quand on en a besoin, celui-là!) aura beau présenter tous les plans du monde, ils risquent d'être futiles. On en est rendu à souhaiter que le nodule extrait du poumon de Jean Chrétien contienne des propositions intéressantes pour le pays. C'est à ce point-là!

Yves CHARTRAND


Yves Chartrand

passé /PRÉSENT

Claude Béland: Un territoire économique

Président du Mouvement Desjardins depuis 1987, Claude Béland était membre de la Commission Bélanger-Campeau sur l'avenir du Québec. Le Mouvement Desjardins a clairement indiqué sa préférence pour une forme de souveraineté du Québec. Lors du passage de Claude Béland au Manitoba à l'occasion de l'assemblée annuelle de la Fédération des caisses populaires, nous lui avons demandé d'élaborer sur les implications de cette orientation.

Comment pourra-t-on maintenir un esprit de solidarité si des barrières s'élèvent avec le Québec?

Claud Béland: Je suis toujours étonné quand on parle de barrières. L'espace économique existe. Cet espace économique canadien est une réalité qui n'a pas été créée par des contrats constitutionnels ou par des politiciens, mais par des gens d'affaires qui ont profité de leur voisinage. J'ai pas besoin d'être dans une intégration politique pour faire affaire avec un autre pays. Si c'était le cas, pourquoi n'a-t-on pas profité du libre-échange pour s'intégrer politiquement aux États-Unis?

Si le bonheur parfait est de profiter des plus grands territoires et populations, pourquoi ne sommes-nous pas des citoyens de l'Amérique du Nord? Ce n'est pas ce que les peuples veulent. Si c'est vrai qu'on devient des citoyens du monde au plan économique, c'est clair qu'au plan culturel tous les peuples sentent le besoin de protéger ce qu'ils sont.

Nous avons des liens avec le Crédit mutuel de France et l'Alliance coopérative internationale. Je ne vois pas, en changeant le contrat de mariage entre les provinces, pourquoi les gens d'affaires et surtout les coopérateurs ne continueraient pas à s'entraider et établir la même solidarité depuis deux ans avec le Manitoba. Une indépendance politique sans moyens, ça mène nulle part.

Y a-t-il des membres des caisses manitobaines qui vous ont fait part de leurs inquiétudes?

C.B.: Tout le cheminement fait par les francophones d'ici est extraordinaire. Comme nous au Québec, vous êtes entourés d'une mer anglophone de 275 millions de personnes. Les progrès faits ici dans les domaines de la langue et de l'éducation, ce n'est certainement pas grâce au Québec. Si vous dites que c'est grâce au Québec, vous en attribuez beaucoup aux Québécois. Au fédéral, nous sommes minoritaires comme vous.

J'admets qu'en cas des changements, il pourrait y avoir des représailles. Mais les gens ne devriendront pas tous des ostracistes par rapport aux minorités du jour au lendemain parce que le Québec a voulu se donner plus de pouvoirs souverains. Qu'est-ce qui est le plus important? Qu'on soit tous minoritaires au Canada ou la vision que Jean Lesage avait faite en 1962 d'un État francophone fort qui a récupéré ses leviers pour faire rayonner la francophonie?

N'y a-t-il pas une 3e vision, celle de l'État fédéral qui a aidé les francophones des autres provinces au fil des années?

C.B.: Et ils sont minoritaires, et où on sera de plus en plus minoritaires. Je ne pense pas qu'un peuple est fort de ce qu'il obtient des autres, mais plutôt de ce qu'il se donne à lui-même. Et ce n'est pas en disant à une majorité de décider pour nous qu'on devient un peuple fort. Si vous êtes forts ici, c'est ce que vous avez acquis par vous-mêmes. Il ne faut pas simplement demander, ça c'est de la charité.



photo: Hubert Pantel

Claude Béland: Ce qui me frappe à chaque fois que je viens au Manitoba, c'est le dynamisme toujours un peu plus grand. Je sens que les gens d'ici prennent confiance en eux. J'étais venu avant de devenir président de Desjardins en 1987 et je sentais parfois un certain défaitisme. Même les caisses populaires d'ici étaient jalouses de leur autonomie. Aujourd'hui, on réalise qu'avec une plus grande solidarité on peut se constituer une richesse collective pour développer les entreprises.

En 1867, on avait des pouvoirs exclusifs au Québec. Ce qu'on a oublié, c'est que le fédéral avait tous les pouvoirs de dépenser et il s'est immiscé dans tous les champs de juridictions. La question que les Québécois se posent, c'est s'il ne faudrait pas revenir à 1867, à une véritable Confédération.

S'il fallait que la souveraineté dont rêvent certains Québécois aboutisse à des barrières économiques, il y aurait des fortes réactions à travers le pays. Il y a déjà un terrain économique: l'Ontario vend 10 milliards $ au Québec, et le Québec vend 7 milliards $ en Ontario. Le Québec ne réclame pas de séparation, ni une indépendance pure et dure. C'est d'avoir les pouvoirs souverains de décider de son avenir et de faire des traités avec ses voisins pour créer une véritable Confédération.

Est-ce qu'on ne joue pas sur les mots en parlant de vraie Confédération, de souveraineté-association?

C.B.: Dans le mémoire que nous avons déposé à Bélanger-Campeau, on a dit qu'un peuple a le droit d'être souverain, d'avoir un gouvernement autonome. Une fois que c'est fait, on espère qu'on sera capable d'établir une réelle Confédération qui reconnaît les peuples fondateurs francophone et anglophone. Quand on ne reconnaît pas ça, c'est extrêmement difficile pour les Québécois de se faire dire qu'ils sont une minorité.

La communauté économique européenne est un alliage de pays souverains. Les Italiens, Français ou Espagnols ne veulent pas devenir des Européens. Comment se fait-il qu'au Canada on se chicane encore pour garder notre vieux système, qu'on ne veut pas s'ajuster à la nouvelle planète? C'est ça qui nous a donné le goût, il y a deux ans, d'établir des liens avec les francophones d'ici, de l'Ontario et de l'Acadie. Ensemble, essayons de se donner une force économique, de bâtir le rempart économique dont parlait Alphonse Desjardins.

LETTRES

Notre devoir de préconiser la spiritualité

M. le rédacteur,

Les Filles d'Isabelle du Cercle Notre-Dame-de-Lourdes déplorent le fait que vous ayez choisi de supprimer les articles religieux de l'abbé Claude Blanchette.

Ces articles savaient se référer à l'actualité, au vécu quotidien, toujours avec un message de foi, d'espérance. Elles étaient un oasis de fraîcheur dans le désert des nouvelles froides et déprimantes de chaque jour.

Du moins nous espérons que vous aurez des articles de ce genre, de façon régulière, à l'avenir, dans La Liberté.

Comme organisation de femmes catholiques, il est de notre devoir de préconiser tout ce qui pourrait ajouter à notre spiritualité.

Veuillez agréer nos sentiments distingués,

Les Filles d'Isabelle
du Cercle Notre-Dame
Huguette Vigier
Notre-Dame-de-Lourdes (MB)
Le 12 avril 1991

C'est Dieu qui conduit tout

M. l'éditeur de La Liberté

Je ne prétend pas être plus catholique que les différents gouvernements ou autre organisations de toutes sortes, mais pour moi il me semble qu'au lieu de former des commissions comme Allaire ou Bélanger-Campeau s'ils disaient, de temps en temps, surtout au commencement de toutes rencontres de groupe, soit un Notre Père ou une petite prière au Saint-Esprit, je crois que cela serait plus efficace et surtout cela ne coûterait pas si cher puisqu'ils n'ont plus d'argent.

Peut-être aussi que les taxes commenceraient à baisser un peu au lieu d'augmenter encore, vraiment cela devient ridicule.

Après tout c'est bien Dieu qui conduit tout alors pourquoi ne pas lui demander son aide quand nous sommes mal pris. Qu'en pensez-vous?

Mme Lucie Desrosiers
86 ans
Sainte-Anne (Manitoba)

Une première dans les écoles du Manitoba

Saint-Vital invente le recyclage

À l'école St-Germain, tout le monde prend le recyclage au sérieux: enseignants, étudiants, parents, administration. Même la mascotte locale, le Lion de St-Germain, ne se fait pas prier pour mettre la main à la pâte.

Il est vrai que l'école St-Germain fait partie d'une division scolaire, Saint-Vital, particulièrement en pointe dans le domaine du recyclage et de la protection de l'environnement.

Cette année, les commissaires ont commencé à mettre en place un système de recyclage unique au Manitoba. Pratiquement toutes les écoles seront peu à peu équipées des mêmes grosses boîtes de bois vertes déjà installées sur le parking de l'école St-Germain.

Ces boîtes servent au recyclage des bouteilles de plastique, des canettes en aluminium et des boîtes de conserve en métal. L'originalité du projet est que tous les habitants du quartier pourront y déposer leurs déchets.



photo: Laurent Gimenez

Entourant le Lion de St-Germain, la mascotte de l'école, on reconnaît: Paul Bosc, enseignant, Billy Buskell, Monique Olivier et Annette Giroux, qui représente les parents de l'école St-Germain au comité divisionnaire sur le recyclage mis en place cette année. Après les boîtes de recyclage extérieures que l'on voit sur cette photo, l'école a commandé des boîtes pour le recyclage du papier blanc, coloré, et du papier d'ordinateur.

Rien d'étonnant si l'école d'immersion St-Germain, où sont inscrits 545 jeunes de la maternelle à la 4e année, est l'un des quatre établissements scolaires de Saint-Vital à s'être immédiatement porté volontaire pour ce projet. Le recyclage y est en effet une réalité depuis déjà plusieurs années, en grande partie grâce à Paul Bosc.

En 1988, après une visite en compagnie de ses élèves à la Manitoba Soft Drink Recycling, l'enseignant a décidé d'installer dans sa classe de 4e année des boîtes pour le recyclage des bouteilles de plastique et des canettes en aluminium.

Trois ans plus tard, les boîtes se trouvent toujours dans la classe de Paul Bosc, mais «toute l'école est maintenant impliquée». Le geste du recyclage est devenu un réflexe, comme en témoigne le jeune Billy Buskell, élève de 4e année.

«Ça me fait vraiment plaisir d'apporter les bouteilles pour le recyclage. C'est important pour avoir un environnement propre.» Sa petite condisciple, Monique Olivier, approuve: «Je trouve ça amusant le recyclage. Souvent, chez moi, je vais faire le tour des maisons dans mon quartier pour ramasser les bouteilles.»

Pour le directeur de l'école St-Germain, Denis Gautron, le succès du programme de recyclage est également dû au fait qu'il est parfaitement intégré à la programmation scolaire.

«Le recyclage peut être rattaché à l'environnement, à l'écologie, à la nature, aux animaux, au printemps, à toutes sortes de choses qu'on étudie à l'école, explique-t-il.». Exemple: les premières canettes récoltées dans la classe de Paul Bosc ont servi de base à une enquête sur les boissons gazeuses préférées des Winnipégois!

Laurent GIMENEZ

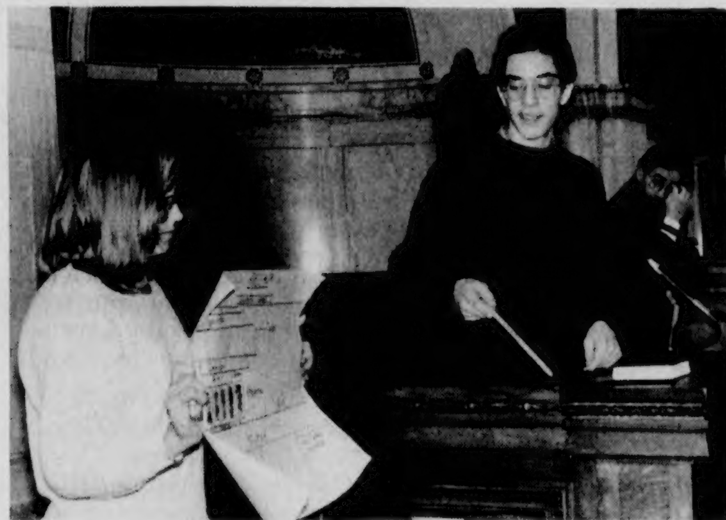


photo: Laurent Gimenez

Lourdes au tribunal

Sous l'oeil vigilant du juge François Riopel, Kara Penny et Joël Marcon animent le procès présenté par l'Institut collégial Notre-Dame-de-Lourdes lors de la journée portes ouvertes au Palais de justice de Winnipeg le 14 avril. Malgré la tempête de neige inattendue, environ 1 200 personnes se sont rendues au Palais de justice à cette occasion.

Lancement du paiement direct à Saint-Claude et Lourdes

Avec la carte de débit, fini le comptant

C'est chose faite: le paiement direct a été lancé le 12 avril dernier à Saint-Claude, par Normand Collet, président de la Fédération des caisses populaires du Manitoba et Claude Béland, président du Mouvement des caisses Desjardins.

Le service de paiement direct permet aux détenteurs de la carte Multi-populaire d'effectuer des achats qu'ils paieront en utilisant leur carte. Pas besoin d'argent comptant ou de chèques: grâce à la carte, le montant des achats est automatiquement débité du compte du consommateur.

Cette pratique, répandue dans d'autres provinces et pays, fait son entrée au Manitoba grâce à l'initiative des caisses populaires.

Deux villages ont été choisis pour la mise en place d'un projet pilote: Saint-Claude et Notre-Dame-de-Lourdes. Quatre commerçants de ces villages participent au projet. Leur comptoir a été équipé d'un terminal de point de vente, appareil qui permet le transport électronique des fonds du compte du client à celui du commerçant.

Lors du lancement officiel le 12 avril, près d'une centaine de personnes étaient réunies au magasin Philippot Tomboy de Saint-Claude. Après les discours des présidents Normand Collet et Claude Béland et la traditionnelle cérémonie du ruban, on a expliqué en quoi consistait le paiement direct puis Claude Béland y est allé d'une première transaction, débitée de son compte au Québec. Normand Collet a effectué une autre transaction, celle-ci débitée de son compte à Saint-Boniface, tandis que des représentants des caisses de Saint-Claude et de Lourdes faisaient de même.



photo: Hubert Pantel

Des employés des caisses populaires et des résidants de Saint-Claude et Notre-Dame-de-Lourdes ont participé au lancement officiel du paiement direct, dans l'un des quatre commerce participant.

Un vin fromage a ensuite suivi à Notre-Dame-de-Lourdes. «Les gens étaient vraiment curieux, fait remarquer Fernand Vermette de la Fédération des caisses. Plusieurs sont passés et ont fait de petits achats seulement pour essayer leur carte!»

Le système de paiement direct devrait se répandre sous peu au Manitoba, cette fois sous l'égide du réseau Interac, qui relie la plupart des institutions financières canadiennes.

Un projet pilote en marche dans la région d'Ottawa depuis l'automne dernier devrait donner lieu à un déploiement national en 1991. Les détenteurs de cartes de guichet automatique d'institutions membres d'Interac auront alors accès au service de paiement direct auprès des commerces participants.

L'utilisation de la carte est très simple. «Le marchand passe les items dans sa caisse et fait le total. Il entre ce total sur le clavier du terminal et passe la carte du client dans le lecteur. Le client prend alors le sélecteur, confirme l'achat, indique à quel compte (chèque ou épargne) débiter le total et entre son numéro d'identification personnel. Si la transaction est acceptée, le compte du détenteur est débité et la machine imprime un reçu officiel en deux copies, une pour le marchand et une pour le client. Le lendemain, le marchand est crédité pour l'ensemble des transactions de la journée précédente.»

Les terminaux de point de vente sont aussi sécuritaires que les guichets automatiques. «Il est possible de retracer les erreurs quand des transactions sont erronées, précise Fernand Vermette. Toutes les opérations de chaque transaction sont enregistrées sur des registres, de façon à ce qu'on puisse retracer et corriger les erreurs.» En fait, les risques d'erreur du terminal seraient encore moins élevés, parce qu'aucune intervention mécanique n'est nécessaire comme c'est le cas avec les guichets, qui distribuent des dollars.

Sylviane LANTHIER

Assemblée annuelle du Conseil de la coopération

Miser sur les franco-dollars

En 1990, le Conseil de la coopération du Manitoba a mis l'accent sur le développement économique et entend poursuivre sur cette voie dans l'avenir.

Les membres du Conseil, réunis en assemblée annuelle le 12 avril à l'hôtel Sheraton, ont pu apprécier le travail accompli au cours de la dernière année.

Ainsi, un comité de développement économique provincial a été mis sur pied. Il regroupe des représentants d'organismes francophones du monde rural et urbain, et veut favoriser la réalisation d'actions concrètes dans le développement économique des francophones. «L'idée derrière cela, c'est que plus il y a de francophones qui travaillent en français, plus il y a d'argent géré en français, plus les francophones sont considérés importants. La survivance de la culture et de la langue passe par l'économie», précise Carmen Hivon, coordonnatrice du CCM.

Le Conseil s'intéresse également à la situation des jeunes et au domaine de la santé: en font foi la création de projets d'intégration professionnelle et de Coopératives jeunesse de service, l'incorporation de la formule coopérative aux programmes scolaires et les prises de position en faveur de la création de coopératives de santé. Une première coop de santé, Co-Pep, a d'ailleurs vu le jour à Saint-Pierre-Jolys.



photo: Sylviane Lanthier

Les membres du Conseil de la coopération du Manitoba était réunis en assemblée annuelle le 12 avril.

Le CCM a de plus organisé le 44e congrès annuel du Conseil canadien de la coopération, qui réunissait 275 personnes à Winnipeg l'été dernier.

À la suite de la conférence de Michel Doray, premier vice-président aux Affaires nationales et internationales du Mouvement Desjardins, l'assemblée a adopté une résolution destinée à favoriser l'aide aux pays en voie de développement. Le CCM recommande donc que chacune de ses caisses et coopératives prélève dix cents par membres et que ce montant soit remis au Conseil, qui décidera chaque année quel organisme bénéficiera de ce don (en 1991, ce sera l'Association missionnaire de Marie Immaculée).

Un seul poste était à combler au conseil d'administration. L'assemblée a élu par acclamation Roger Dubois, de la coopérative du Chalet Saint-Norbert. Par ailleurs, la Coop Chalet Saint-Norbert, la garderie Jolys Coop et la Coopérative jeunesse de service sont devenues membres du CCM en 1990, ce qui porte à neuf le nombre des coops membres (le CCM compte aussi 19 caisses populaires).

Pour l'année qui vient, le Conseil de la coopération entend toujours mettre l'accent sur le développement économique: «On parle par exemple de développer un circuit touristique francophone qui passerait par les villages, avec "bed and breakfast" et attractions touristiques, le tout étant coordonné pour que tous en bénéficient», mentionne Carmen Hivon.

Du côté des projets d'intégration jeunesse, «on regarde la possibilité d'avoir deux groupes de jeunes en même temps, un premier orienté vers les emplois de bureau comme maintenant, et un deuxième orienté vers des métiers plus manuels: plomberie, mécanique, etc.»

Sylviane LANTHIER

Le plan stratégique des caisses populaires du Manitoba

«C'est facile de tomber dans le panneau de tout niveler»

La Fédération des caisses populaires du Manitoba a adopté en 1990 un plan stratégique visant à renforcer la base financière, les services et la solidarité. Solidarité avec les autres secteurs du mouvement coopératif, comme Desjardins au Québec, mais aussi entre les 19 caisses manitobaines. Le président Normand Collet: «Ça peut être notre plus grande force, ou notre plus grande faiblesse.»

La Fédération des caisses populaires du Manitoba réunissait ses 19 caisses à son assemblée annuelle le 13 avril dernier au Centre culturel franco-manitobain. L'organisme fondé en 1977 regroupe près de 34 000 membres.

«Le mouvement coopératif, c'est un ensemble de petites unités, ce n'est pas une grosse machine. Si on arrive à bâtir une solidarité, alors c'est beaucoup plus fort, croit Normand Collet. C'est facile de tomber dans le panneau qu'il faut niveler, de vouloir que les caisses se ressemblent. Il faut qu'on apprenne à respecter nos différences.

«On n'est pas comme Desjardins. La culture du mouvement ici n'est pas la même. J'ai nettement l'impression que nos membres prévoient un changement constitutionnel entre le Québec et le Canada, et que ce changement aura des répercussions. Mais on n'a aucune idée de ces changements-là, et ça nous laisse un peu mal à l'aise.



photo: Hubert Pantel

Normand Collet: «Notre membership n'augmente peut-être pas beaucoup, mais les membres font plus d'affaires à leur caisse. La gestion s'est améliorée, le résultat d'efforts de plusieurs années. Ça génère de la confiance. On réussit bien avec notre concentration en agriculture. Les membres des caisses ne sont certainement pas dans les pires nantis.»

«Il n'y a pas de raison que les relations entre les deux (Desjardins et les caisses manitobaines) soient affectées, précise Normand Collet. Mais on ne connaît pas la réaction des milieux anglophones: le gouvernement, les Credit Unions.

«On ne dépend pas d'eux autres, mais on vit dans le même espace géographique. Il y a des anglophones dans nos communautés, et ce facteur-là influe sur le comportement des caisses à différents degrés. On a à réfléchir là-dessus. Ça rend l'administration des caisses plus difficile. C'est plus difficile de mettre en place des politiques universelles.

«C'est un aspect en évolution. On peut imposer notre vision ou aller vérifier avant. La solidarité, c'est le résultat du respect. La question de l'autonomie est très importante.

«Des fois on a à expliquer (aux caisses) que si elles font tel geste, elles compromettent certains principes, linguistiques ou coopératifs, ou elles ont un comportement quasi-bancaire. Ce sont des questions que d'autres institutions financières n'ont pas besoin de traiter.»

Selon le président, les Franco-Manitobains ont à définir leur appartenance culturelle à l'approche des changements constitutionnels. «Si on sait ce qu'on veut, ça va être beaucoup plus simple pour nous autres. Le mouvement coop, ça veut dire quoi? On ne veut pas que ce soit la Fédération qui définisse le mouvement.»

Jean-Pierre DUBÉ

Augmentation de l'actif

(Tableau comparatif de la performance des mouvements)

	1990	1989
Caisses populaires du Manitoba	13,6%	12,8%
Credit Unions du Manitoba	11,5%	9,0%
Caisses populaires Desjardins	7,2%	8,5%
Caisses populaires de l'Ontario	9,2%	10,6%
Caisses populaires de l'Acadie	9,2%	12,1%
Ensemble des Credit Unions du Canada	8,6%	10,2%

L'augmentation de l'actif du mouvement manitobain est gonflé artificiellement par l'impact d'un programme manitobain d'aide aux agriculteurs, qui a permis à certains d'investir des sommes empruntées pour un temps limité. Mais pas plus que de 3%, selon le directeur général Maurice Therrien. Une augmentation de l'actif d'environ 10,6% demeure «très satisfaisante».

Les Caisses en chiffres

Actif au 31 décembre:
1990: 318 000 000$ (+13,6%) — 1989: 280 000 000$

Trop-perçus avant impôts:
1990: 2 775 000 (+,03%) — 1989: 2 683 000

Montant de la réserve:
1990: 9 154 829 (+23%) — 1989: 7 443 000

Dépôts:
1990: 296 612 000 (+12,4%) — 1989: 263 345 000

Prêts:
1990: 241 925 000(+11,7%) — 1989: 216 651 000

Nombre de membres:
1990: 33 809 — 1989: 33 008

** Ces chiffres incluent les activités des 19 caisses populaires, dix succursales et deux comptoirs. Ils n'incluent pas les résultats de l'année financière de la Fédération des caisses.*



photo: Hubert Pantel

Le prix Alfred-Rouleau a été décerné cette année à la Caisse populaire de Sainte-Agathe/Aubigny pour sa contribution sociale. Le prix a été reçu par le président de la Caisse, Denis Gratton (à gauche) et le directeur, Cyrille Durand des mains de Camille Fortier (à droite) de l'Assurance-vie Desjardins.

SAINT-BONIFACE

L'école Taché à l'aide des Kurdes

Les enfants de la première année de l'école Taché ont entrepris cette semaine une campagne de sensibilisation sur la situation des réfugiés kurdes du nord de l'Irak.

Les élèves de Jeannette Martin et Paule Buors ont présenté aux autres groupes de l'école un exposé sur les problèmes encourus par les Kurdes dans leur fuite devant l'armée irakienne.

«Les élèves ont fabriqué une maquette de la région et des banques pour ramasser des fonds, a précisé Jeannette Martin. On envoie ça à la Croix-Rouge. Nous voulons éveiller les jeunes à la conscience de ce qui se passe et aux actions qu'ils peuvent faire.»

La première année a également envoyé aux parents de l'école une lettre les invitant à contribuer financièrement: «Donnons-nous la main durant toute la semaine pour partager avec ceux et celles qui ont faim».

J.-P. D.

Selon François Catellier du Conseil canadien du canola

55% de notre production est vendue au Japon

Le directeur du marketing du Conseil canadien du canola est occupé. L'agronome de formation, originaire de Saint-Malo, a visité huit pays en 1990, dont le Japon et l'Union soviétique. François Catellier constate: «On a le produit qui correspond à la demande.»

La demande, c'est celle d'une huile de consommation de santé, donc faible en cholestérol, et bon marché. Ce produit a fait l'objet de transformations et contient, parmi toutes les huiles, beurres et suifs d'animaux, le moins de gras saturés (les plus nuisibles) et le plus de mono-insaturés (les plus utiles).

Si bien que, explique François Catellier, dans le marché domestique, le canola constitue 60% des huiles végétales vendues, 40% des margarines, 57% du saindoux végétal et 80% des huiles de salade. Et ce ne serait que le début.

Le directeur du marketing précise que le canola est transformé: en huile pour la consommation humaine, et en tourteau (les résidus de l'extraction) pour les animaux. «On vend 55% de notre production au Japon en graines de canola. A cause de leurs lois d'importation, ils (les Japonais) font l'extraction de l'huile eux-mêmes. En 1989-1990, ils en ont acheté 1,9 millions de tonnes rnétriques.»

Le Conseil du canola (dont le siège social est à Winnipeg), représente toute l'industrie, souligne François Catellier: producteurs, exportateurs, transformateurs et fabricants. «Mon travail, c'est de trouver les marchés. Le Conseil est sans but lucratif: on se fait payer par un prélevé volontaire de 50 cents la tonne sur l'exportation et la transformation.

«On a aussi des octrois fédéraux, parce qu'on est à but non lucratif. Le marketing n'est pas notre service le plus coûteux. Le département de la recherche est notre plus gros.» C'est d'ailleurs la recherche qui a donné naissance au canola, un produit comestible, à partir du colza, un produit industriel.

Comment les agriculteurs ont pris la tendance à semer davantage de canola? «Le fermier est rentré là-dedans pour la variété, rappelle l'agronome. Il y a des régions où le canola constitue 25% des rotations. On en sème à tous les quatre ans. Au Manitoba, c'est seulement de 5 à 10%. La culture du canola se fait de l'ouest de Winnipeg jusqu'au nord de Grande-Prairie en Alberta.

«C'est une culture qui demande plus d'attention du côté gestion. Mais ça donne la chance d'avoir une récolte à vendre directement sur le marché. Il y a des meilleurs profits qu'avec d'autres récoltes. Dans l'Ouest, on a semé neuf millions d'acres de canola en 1988.»

Jean-Pierre DUBÉ

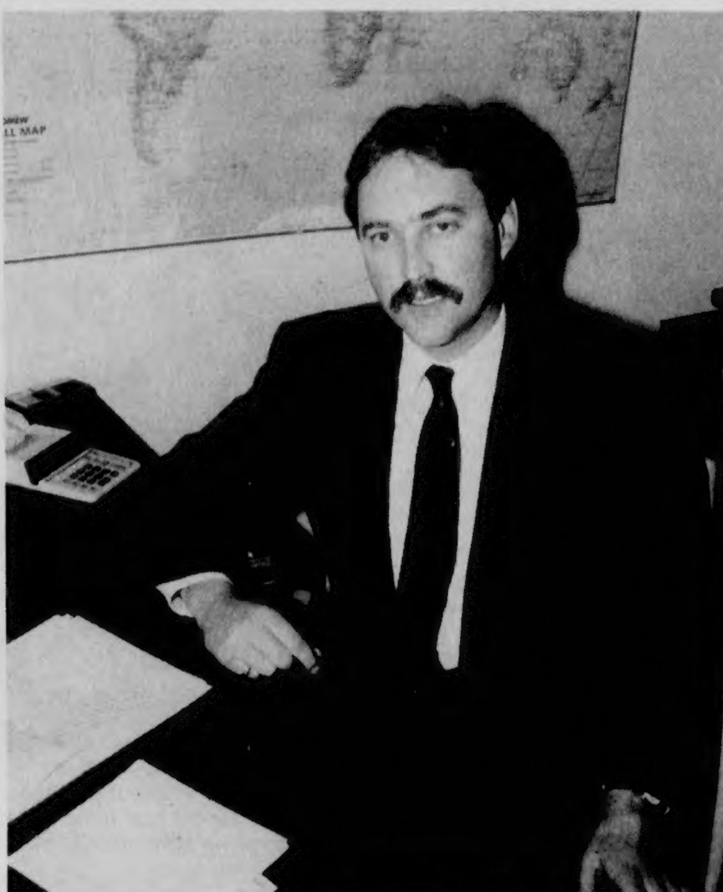


photo: Jean-Pierre Dubé

François Catellier: le marketing dans huit pays en 1990.

SAINTE-ANNE

Une danse du printemps

Une danse du printemps organisée par les Chevaliers de Colomb, Conseil #4819, se tiendra au Centre culturel le 20 avril à 20 h.

L'entrée est de 8$ et les profits iront à l'église de Sainte-Anne. Renseignements: Roger au 422-5306.

SAINT-BONIFACE

Vente de garage chez Sara-Riel

La Résidence Sara-Riel organise une vente de garage le samedi 20 avril au 210, rue Kenny, de 9 h à 16 h.

Si vous avez des articles à donner, appeler le 237-9263 et nous irons les ramasser, indique la directrice de la Résidence, Soeur Jean Ell.

Y.C.

Les nouvelles sont bonnes pour les producteurs d'oléagineux

Les restaurants-minute sont au canola

En 1989, révèle le Bureau national des grains, le Canada a exporté aux USA environ 600 000 tonnes métriques d'oléagineux (1) et de tourteau (2) pour une valeur d'environ 250 millions $. L'année qui vient va battre des records dans la consommation de ces denrées au pays.

En effet, l'intérêt pour les oléagineux, et en particulier pour le canola ne cesse d'augmenter. La consommation intérieure du canola aux USA s'élevait à 217 millions de tonnes en 1989, tandis que celle du Canada dépassait les 360 millions de tonnes. Ce n'était rien!

L'an dernier, les grandes chaines de la restauration-minute au sud comme au nord de la frontière, McDonald's, Burger King et Wendy's en tête, ont annoncé qu'ils adoptaient l'huile végétale pour la cuisson d'une bonne partie de leurs aliments.

La plus importante des trois au Canada, McDonald's, indiquait au début de 1991 que le canola était son choix pour la cuisson du poulet, du poisson et des chaussons aux pommes. (La chaîne va toutefois garder la graisse animale pour la friture des pommes de terre, pour la continuité du goût.)

Si bien que les surfaces d'ensemencement du canola vont augmenter au cours de la campagne prochaine. De 16%, prévoit l'analyste Antoine Coudière du Bureau national des grains. «Avec un rendement moyen, la production de canola va monter d'environ 15%, soit à 3,8 millions de tonnes au Canada. Les Américains vont aussi augmenter leur production.»

Les deux pays se sont récemment entendus pour réduire et éliminer les droits de douane sur la plupart des oléagineux, incluant le canola et les produits du canola. Les droits de douane seront réduits de 50% à compter de juillet prochain, et complètement abolis le 1er janvier 1992.

J.-P. D.

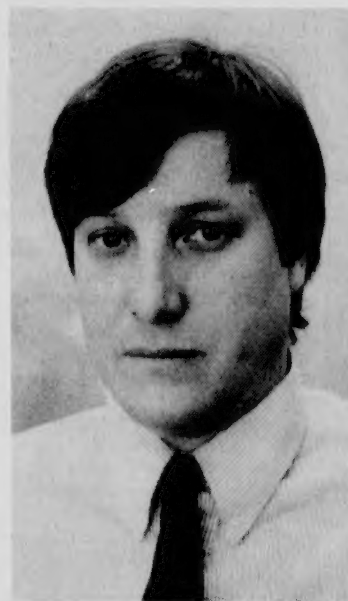


photo: La Liberté

Antoine Coudière: une hausse de 16%.

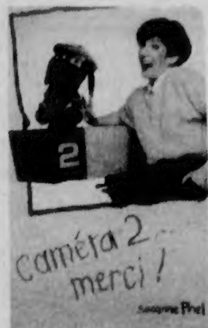
La pause... musique



Inconditionnel: Voici enfin le deuxième album de Hart Rouge, la "tribu" Campagne originaire de la Saskatchewan. La locomotive du disque, Inconditionnel, interprétée par Annette, risque de grimper au palmarès. À souligner aussi les pièces C'est elle, chantée par Paul, Le coeur de dire, interprétée par Michelle, et L'amour se passe comme ça, chantée par Suzanne qui signe la majorité des textes, avec une collaboration de Bernard Bocquel sur six chansons. Le groupe présente aussi Mon pays de Claude Léveillée. Disponible à prix spécial Chez le disquaire.



Paul Demers: Après avoir roulé sa bosse depuis plusieurs années, ce résidant de la région d'Ottawa nous offre finalement sur un premier album les succès déjà connus aux Franco-Ontariens comme En stéréo et en couleurs, et Mademoiselle. À écouter notamment Zydaco pour Magali, une toune d'inspiration louisianaise. On y retrouve aussi Robert Paquette et Hart Rouge pour l'hymne Notre Place. Également disponible à prix spécial Chez le disquaire.



Caméra 2... merci!: La Franco-Ontarienne Suzanne Pinel en est à son 12e album pour enfants. Depuis quelques années, elle a sa série télévisée à Ottawa, dont elle a d'ailleurs tiré un vidéo. La chanteuse qui roule ses "r" utilise des thèmes simples qui incitent à la participation active des enfants en spectacle.

(Avec la collaboration du gouvernement du Québec)

Le ballet folklorique des Danseurs de la Rivière-Rouge

Rose Latulipe ose danser

C'est au tournant du siècle que se passe cette histoire, dans le village quasi-fictif de Saint-Lupicin au Manitoba, à une époque sévère où la danse est mal vue par la religion catholique. Rose Latulipe est une jeune de 15 ans qui adore danser et qui a du mal à accepter les cadres rigides imposés par son père.

Voilà les grandes lignes du ballet folklorique Rose Latulipe, chorégraphié par Jacques Lemay et mis en scène par la troupe des Danseurs de la Rivière-Rouge. L'événement culturel de l'année est présenté au Manitoba Theatre Centre les 26 et 27 avril.

Jean-Paul Cloutier, coordonnateur artistique des Danseurs, explique: «C'est la première production entièrement à notre charge. On s'occupe de tous les domaines: décors, costumes, billets, technique, promotion, construction du scénario.»



photo: Karine Beaudette

Les Danseurs de la Rivière- Rouge en répétition pour Rose Latulipe, ballet folklorique présenté au Manitoba Theatre Centre les 26 et 27 avril.

Dieu n'a jamais assisté à une danse et le Diable n'en a jamais manqué une.

L'idée se brasse depuis plus d'un an et c'est en septembre qu'elle a commencé à se concrétiser. «Les répétitions ont commencé avant Noël, mais intensivement, depuis mars seulement. On a rassemblé tous les éléments à ce moment-là», continue l'adjoint au directeur artistique Jacques Lemay.

Le ballet fait interagir plusieurs villageois avec au centre, la jeune Rose Latulipe qui fait face à un dilemme: «danser ou ne pas danser», comme dit Jean-Paul Cloutier. Johanne Noël, qui fait des spectacles avec les Danseurs depuis 1978, interprète le rôle de Rose. Elle décrit son personnage:

«C'est une fille de très bonne humeur qui aime jouer et surtout danser. Quand elle se fait dire d'arrêter, elle est confuse. C'est contre sa nature. Elle se dit: «C'est pas juste, on peut danser si on veut. C'est une façon de s'exprimer.» C'est facile d'entrer dans le rôle parce que j'aime beaucoup danser; ça m'aide.»

C'est un débat qui semble être encore d'actualité puisque un article du Free Press citait tout récemment quelqu'un qui affirmait «God has never been to a dance and the Devil has never missed one.» La réaction des Danseurs?

«C'est incroyable que les gens peuvent encore penser comme ça. Et c'est surprenant parce que nous, on se sert de cette idée comme fait historique mais certaines personnes le pensent encore», signale Jean-Paul Cloutier.

La grande difficulté du personnage de Rose est sa présence continuelle sur scène: «Je dois garder le caractère, rester dans le rôle pendant les 50 minutes du spectacle», remarque Johanne Noël.

Et au niveau technique, les pas ne sont pas plus difficiles que d'habitude mais il y a des mouvements plus compliqués auxquels les Danseurs ne sont pas habitués. «En plus des danses traditionnelles, il y a de l'interprétation théâtrale et des mouvements chorégraphiques qui sont différents de notre répertoire habituel», indique Jean-Paul Cloutier.

Il ajoute: «Les émotions seront rendues par la musique, qui est très belle, et par la chorégraphie et un peu de mime. Au lieu de seulement la danse, on devient un peu comédiens.»

Johanne Noël et Jean-Paul Cloutier s'imaginent-ils vivre à cette époque où la danse était réprimandée par les autorités religieuses? «On ferait comme dans la pièce et on danserait en cachette je pense!», réplique Johanne Noël.

Karine BEAUDETTE

Plus de 40 personnes participent

Le ballet folklorique Rose Latulipe est une production majeure qui demande la participation de plus de 40 danseurs, figurants, techniciens et musiciens.

Rose Latulipe et les autres personnages du ballet folklorique vont danser sur une musique partiellement originale, composée par Marcien Ferland et partiellement traditionnelle, choisie par Lyne Lavigueur, directrice musicale de la troupe des Danseurs de la Rivière-Rouge. Les décors sont de Réjean Labrie et les costumes par Gina Bernardin.

Marcien Ferland raconte qu'il a écrit une musique originale sur un scénario qu'on lui a proposé. «Dans le scénario, on décrit les personnages, par exemple le diable. Il n'y a pas une infinité de possibilités pour décrire un diable en musique. J'ai demandé au chorégraphe Jacques Lemay des précisions sur le personnage. Le résultat est un diable effrayant sous des dehors élégants.»

«L'instrumentation limitée a causé des problèmes au début. On me proposait un accordéon, un violon, une flûte à bec, etc., tous amateurs. La composition musicale est déjà extrêmement difficile, et avec les aptitudes limitées des musiciens en plus. Finalement, ce sont dix instrumentistes professionnels de l'OSW qui interprètent la musique.»

L'oeuvre est complète depuis le mois de janvier. C'est une bande enregistrée que le public va entendre lors des présentations les 26 et 27 avril. En partie, Gérald Laroche divertira le public avec son harmonica pendant 45 minutes.

K.B.

Le jeu de Zazie

Qui est l'auteur de Zazie dans le métro?

Si vous connaissez la réponse, appelez La Liberté au 237-4823 à partir du lundi 22 avril à 9h. La première bonne réponse donnera droit à deux billets gratuits disponibles à la réception de La Liberté.

Troisième question dans La Liberté la semaine prochaine.

Gala interprovincial de la chanson

Huit inscriptions au Manitoba

Huit personnes se sont inscrites auprès du 100 Nons pour participer aux auditions manitobaines du Gala interprovincial de la chanson.

C'est un peu moins que l'an dernier, où le nombre d'inscriptions se chiffrait à dix, mais «la qualité a augmenté et les concurrents sont plus vieux, ils ont entre 18 et 25 ans plutôt qu'entre 16 et 20 ans», mentionne David Larocque, directeur du 100 Nons.

Les auditions manitobaines auront lieu à huis clos le 28 avril prochain et le Gala, réunissant à Winnipeg les meilleurs concurrents des provinces de l'Ouest, se tiendra au Centre culturel le 7 juin.

S. L.

Un 2e recueil de poésie de François-Xavier Eygun en dix ans

«Les bonnes choses prennent du temps»

La fin de semaine dernière a été bien remplie et fructueuse pour François-Xavier Eygun: il a défendu avec succès sa thèse de maîtrise à l'Université du Manitoba, et son 2e recueil de poésie a été lancé par les Éditions du Blé. Une quarantaine de personnes ont assisté au lancement de Jeux de mains suivis de Mes simples, vendredi le 12 avril à l'Alliance française.

Le professeur d'université de la Nouvelle-Écosse est connu des milieux littéraires manitobains. François-Xavier Eygun a des racines familiales au Manitoba, et il a publié un premier recueil, L'Écharpe d'Iris, aux Éditions du Blé en 1981, alors qu'il était aux études.

Le poète de 32 ans ne s'étonne pas que les Éditions du Blé publient une fois l'an un recueil de poésie. «Il y a quelques maisons au Québec qui ne publient que de la poésie. On ne publie pas pour le profit, mais il semble que ça se vend, même si ça prend quelques années.

«Reste à savoir si c'est vraiment lu, poursuit François-Xavier Eygun, c'est parfois un peu ésotérique. C'est peut-être un peu la faute des poètes qui sont devenus illisibles. Avant, la poésie faisait partie de la vie.

«C'est une lecture un peu difficile, qui demande une mise en situation, de prendre le temps de se laisser pénétrer par le poème. Les bonnes choses prennent du temps.

«La création, c'est réagir à une émotion, une impression qu'on essaie de nommer. Comme dans certaines religions, nommer la chose lui donne une certaine existence. Par exemple, le nom de Dieu dans la langue juive, c'est celui qu'on ne nomme pas.

«La poésie, comme toute forme d'art, a besoin de contraintes. C'est à cause de ses limites qu'elle a des chances d'exister. Plus la poésie se rapproche de la prose, plus elle perd sa raison d'être. Il faut trouver une autre contrainte, peut-être.»


photo: Jean-Pierre Dubé

François-Xavier Eygun

J.-P. D.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

• Le Centre culturel franco-manitobain (340, boulevard Provencher) présente le ***Quatuor Roy-Lerner*** le 23 avril dans le cadre des Mârdis Jazz. Artistes invités: ***le Big-Band du Collège Louis-Riel*** le 19 avril et ***Charrière-Delaquis*** le 26 avril.

• Sous la direction d'Éric Lussier, ***l'Ensemble Musikbarock*** offre un concert printanier le 21 avril à 20 h à l'église unie de Crescent Fort Rouge. Au programme: Vivaldi et Telemann. Billets disponibles à la porte: 12$, 10$ pour les étudiants et les aînés.

• La ***Chorale philharmonique de Winnipeg*** présente son dernier concert de la saison le 21 avril à 14h30 au Pantages Playhouse Theatre. Au programme: Haydn et Mozart. Billets (12$ adultes, 10$ étudiants et aînés) en vente aux comptoirs Ticketmaster, aux librairies Mary Scorer, ou aux numéros suivants: Ticketmaster: 985-6800, la Chorale philharmonique: 831-0056.

THÉÂTRE

• Le 21 avril, le Fantasy Theatre for Children présente ***The Velveteen Rabbit***, l'histoire d'un lapin en peluche qui veut devenir vivant. 44 enfants et adultes jouent dans cette comédie musicale de 70 minutes, présentée au Centre des sourds du Manitoba (285, chemin Pembina). Billets: 5,50$, réservations: 944-0581.

• Le 24 avril, les deux meilleures équipes de ***la Ligue d'improvisation du Manitoba*** dispute le match de la finale. À 20h, au Canot (768, avenue Taché).

• La série Café-Théâtre du Cercle Molière présente la ***Soirée Félix Leclerc***, à l'affiche les 19, 20 et en supplémentaire le 21 avril au Théâtre de la Chapelle (825, rue St-Joseph). Collage de textes et de chansons par Jean-Guy Roy, mise en scène d'Irène Mahé.

CINÉMA

• Gérard Depardieu tient la vedette dans ***Cyrano de Bergerac***, qu'on peut voir au cinéma Polo Park (1485, avenue Portage) à 18h50 et 21h30 tous les jours (aussi à 14h le samedi et le dimanche). En version française sous-titrée.

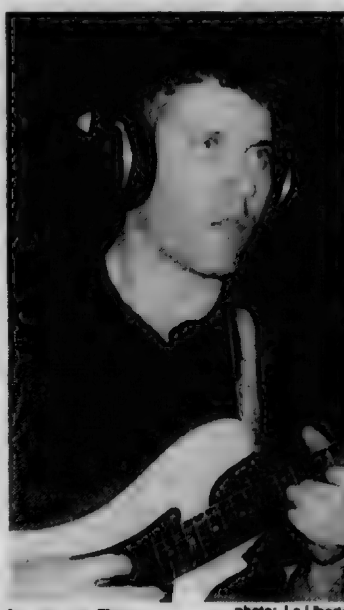
• Du 12 au 25 avril, le Cinéma 3 (angle Sherbrook et Ellice) présente ***Dreams***, un chef-d'oeuvre du cinéma japonais. À 19h30 et 21h45.

• La Cinémathèque du Manitoba présente le dernier film de Woody Allen, ***Alice***, mettant en vedette Mia Farrow et William Hurt. Du 12 au 25 avril, à 19h30 et 21h30.

ENFANTS

• Avril est le mois «d'oooey goooey» au Musée des enfants du Manitoba (109, avenue Pacific). Venez faire ***de la peinture avec des ballons***, les 20 et 21 avril. Le musée est ouvert de 9h30 à 17h le samedi et de 11h à 17h le dimanche. Entrée: gratuit pour les membres; 2,25$ enfants; 2,50$ adultes. En semaine, le Musée offre des services en français sur demande. Renseignements: 957-0005.

• Le 20 avril à 14h, le Centre Fort Whyte (1961, route McCreary) invite les enfants de 7 ans et



Laurent Roy photo: La Liberté

plus à ***construire une maison d'oiseaux en bois*** qu'ils pourront ramener chez eux. Matériaux fournis à l'exception du marteau. Un adulte doit être présent. Inscription: 895-7001. Entrée: membres 8$, non-membres 9,50$, en plus de l'admission (gratuit pour les membres et les moins de 2 ans, 2,50$ adultes, 1,50$ étudiants et aînés).

• Le Centre Fort Whyte (1961, route McCreary) invite les 4 à 14 ans à collectionner bouteilles de plastique, tubes de carton, bouts de laine et autre matériau susceptible d'entrer dans la confection d'un jouet. Le 21 avril, de 13h à 15h30, ces collections seront mises en commun pour la ***fabrique de jouets***. Le produit fini sera bien à vous. Renseignements: 895-7001.

• Dans le cadre des Family Fun Time, le Musée des enfants du Manitoba (109, av. Pacific) invite les enfants d'âge préscolaire à s'amuser avec de la ***peinture aux doigts bonne à manger***. Le lundi 22 avril, de 13h30 à 14h30. Entrée: gratuit pour les membres, 2,50$ adultes et 2,25$ enfants, étudiants et aînés.

EXPOSITIONS

• ***Enfants d'ailleurs***, une collection de 40 épreuves en couleurs ayant pour thème les enfants, sera exposée au Musée des enfants du Manitoba jusqu'au 5 juillet 1991. Le musée est ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 17h et le dimanche de 11h à 17h. Entrée: 2,25$ pour les enfants, les étudiants et les aînés, 2,50$ les adultes. Gratuit pour les membres.

• Quelque ***130 oeuvres de Franklin Carmichael***, membre du célèbre Groupe des sept, sont exposées au Musée des beaux-arts de Winnipeg (300, boul. Memorial), jusqu'au 10 juin.

• Jusqu'au 21 juillet, le Musée des beaux-arts de Winnipeg (300, boul. Memorial) expose des oeuvres dont le ***collectionneur Samuel B. Nitikman*** a fait don au musée.

• L'école des arts de l'Université du Manitoba organise une ***exposition d'art miniature*** d'artistes oeuvrant au Canada et aux États-Unis, jusqu'au 27 avril, dans la Galerie 1.1.1. (pavillon FitzGerald). Heures d'ouverture: du mardi au samedi, de 12h15 à 16h30. Le 27 avril, l'exposition se termine par une vente aux enchères.

• Jusqu'au 27 avril, à la galerie Craftspace aura lieu la 6e ***exposition annuelle*** du Manitoba Crafts Council. Du 1er au 5 mai, cette exposition se poursuivra au Centre des congrès de Winnipeg, à l'occasion de la vente de printemps d'oeuvres artisanales.

LOISIRS

• ***Les cours du printemps*** du Centre culturel franco-manitobain commenceront bientôt et il est encore temps de s'inscrire aux différents ateliers: pour les adultes, calligraphie et aquarelle; pour les enfants: mini-papier-manie. Renseignements: Denise Préfontaine, au 233-8972.

• Le 21 avril, le Centre Fort Whyte (1961, route McCreary) propose deux activités: ***le Défi de l'épicerie*** de 13h à 15h30, et ***le Sentier du compost***, à 14h30. Renseignements: 895-7001. Entrée: gratuit pour membres, 2,50$ pour adultes et 1,50$ pour étudiants et personnes de l'âge d'or.

• La Société d'orchidées du Manitoba vous invite à une ***rencontre amicale*** le 21 avril à 14h, au 401, av. York. Les débutants peuvent arriver à 13h, pour un atelier sur les bases de la culture de l'orchidée. Renseignements: Benoit, au 888-4516.

• Les amateurs de jeux de cartes sont invités à découvrir ***le Drol***, tout nouveau jeu manitobain, samedi le 20 avril et mercredi le 24 avril au Foyer du Centre culturel franco-manitobain, dès 19h30. Renseignements: Bernard au 233-1213 ou Lucien au 774-7668.

Sélection recueillie par Sylviane LANTHIER

13e Festival national du livre

Pour découvrir les auteurs canadiens

Le 13e Festival national du livre, qui aura lieu du 20 au 27 avril 1991, se déroulera sous le thème «Livrez-vous au rêve».

Pendant cette semaine, plusieurs écoles organisent des activités littéraires qui permettent aux élèves de connaître la littérature canadienne et ses artisans.

Des auteurs et illustrateurs québécois et franco-manitobains visiteront plusieurs écoles et rencontreront des classes d'élèves. Les auteurs Michèle Marineau et Pierre Pigeon, ainsi que l'illustrateur Paul Roux seront de la partie.

Chez les Franco-Manitobains, Louisa Picoux, Robert Freynet, Ginia Ostrowski, Louise Lévesque et Jacqueline Barral rencontreront aussi des élèves.

Dans les écoles, les activités organisées varient d'un établissement à l'autre. À l'école Lavallée dans Saint-Vital, Ephrem Dupont mentionne la tenue de deux grandes activités. D'abord une auteure invitée, Danièle Simard, rencontrera les élèves de la maternelle à la sixième année au cours des quatre jours que durera sa visite.


Louisa Picoux.


Robert Freynet.

Archives La Liberté

Ensuite, des personnalités de la communauté viendront lire des livres ou des extraits de livres aux élèves dans les classes. Cette activité est un projet des élèves de 4e année, qui se sont chargés des invitations. Paul Ruest, Doris Lemoine, Guy Boulianne, Catherine Dupont, l'abbé Aubin, Vincent Dureault, Louisa Picoux figurent parmi les personnes qui ont répondu à l'appel. «Chaque personne visitera une classe et fera la promotion d'un livre», précise Ephrem Dupont.

À l'école Lagimodière de Lorette, la préparation de cette semaine est commencée depuis quelque temps, explique l'organisatrice Denise Manaigre. «Il y a deux semaines, nous avons commencé un marathon de lecture auquel tous les élèves participent.»

Des activités sont prévues pour chaque jour de la semaine: un lancement officiel le lundi, un concours de signets le mardi et un concours de poèmes, tous les deux sous le thème «Livrez-vous à un rêve». Le mercredi, les poèmes gagnants seront lus à la radio scolaire. Le jeudi aura lieu une parade de mode originale: «Les élèves doivent fabriquer un costume représentant un personnage canadien ou trouvé dans un livre canadien. Ceux qui ne veulent pas se déguiser peuvent dessiner leur personnage sur une affiche.»

Le vendredi, l'école organise un échange de livres: «Les élèves apportent les livres qu'ils veulent échanger à la bibliothèque et on leur remet un nombre de coupons équivalents. Pendant la semaine suivante, ils pourront choisir de nouveaux livres.»

Sylviane LANTHIER

Neuf bourses pour la France

Un séjour de 10 ou 15 jours en France tous frais payés? Voilà ce que le gouvernement français propose cet été aux 18-30 ans. Voici la liste de ces neuf bourses:

• **Bourse N° 1:** Carcassone du 14 au 26 juin 1991 (deux places). Découverte du département de l'Aude, introduction au catharisme.

• **Bourse N° 2:** Besançon du 21 juin au 3 juillet (deux places). Dans le Jura et en Franche-Comté, excursion en Suisse.

• **Bourse N° 3:** Strasbourg du 1er au 15 juillet (une place). Découverte du coeur de l'Europe et d'une des plus belles régions de France.

• **Bourse N° 4:** Arras du 8 au 20 juillet (deux places). Dans le Nord-Pas-de-Calais, découverte d'une région riche d'histoire.

Ces sept bourses (N° 1 à 4) commencent par un séjour touristique et culturel de 4 jours à Paris. Tous les frais (hébergement, repas, déplacements, voyage A/R Paris-province, assurances) sont pris en charge dès l'arrivée à Paris. Seul le voyage Canada-France et retour est à la charge des stagiaires.

• **Bourse N° 5:** pour les 17-25 ans en Avignon. Du 11 au 20 juillet (une place) et du 22 au 31 juillet (une place).

Ces séjours de 10 jours se déroulent durant le Festival de théâtre d'Avignon. Ils sont réservés aux candidats intéressés par le théâtre. Des excursions en Provence sont prévues en plus des activités sur le théâtre.

Pour tous renseignements sur ces bourses, contacter dès que possible: Jean-François Roederer, Consulat Général de France à Edmonton, suite 300, Highfield Place, 10010 - 106 Street, Edmonton, Alberta, T5J 3L8. Téléphone: (403) 425-0665 ou (403) 428-0232. Télécopie: (403) 426-1450.

SAINT-BONIFACE

2e édition des chansons à répondre

Les Editions du Blé, en collaboration avec l'Accueil Colombien, profitent du lancement de la 2e édition des Chansons à répondre du Manitoba français pour organiser une veillée du bon vieux temps.

Cette soirée animée par Marcien Ferland et son équipe de chanteurs, gigueurs, raconteurs et musiciens se tiendra en la salle Langevin, 210, rue Masson, le vendredi 19 avril à 19 h 30.

Le communiqué indique qu'on "passera le chapeau ou bedon 'i aura un plateau à la porte". Un goûter sera servi.

Y.C.

En bref

Ligue nationale de hockey

Prédictions de la 1ère ronde - **Résultats** (en gras)

• Division Adams

* Boston - Hartford:
Boston en cinq
Boston en six

* Montréal - Buffalo:
Montréal en six
Montréal en six

• Division Patrick

* Pittsburgh - New Jersey:
Pittsburgh en six
Pittsburgh en sept

* Rangers - Washington:
Washington en six
Washington en six

• Division Smythe

* Los Angeles - Vancouver:
Los Angeles en cinq
Los Angeles en six

* Calgary - Edmonton:
Calgary en sept
Edmonton en sept

• Division Norris

* Chicago - Minnesota:
Chicago en cinq
Minnesota en six

* St-Louis - Détroit:
St-Louis en cinq
St-Louis en sept

Finales de divisions

Prédictions de la 2e ronde

• Division Adams

* Boston - Montréal:
Boston en six

• Division Patrick

* Pittsburgh - Washington:
Pittsburgh en sept

• Division Smythe

* Los Angeles - Edmonton:
Los Angeles en six

• Division Norris

*St-Louis - Minnesota:
St-Louis en six

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu LUCIEN JOSEPH CHOQUETTE, de la ville de Winnipeg, province du Manitoba, retiré.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude du soussigné, au 25 - 185, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G4, le ou avant le 17 mai 1991.

FAIT à Winnipeg, au Manitoba, ce 9e jour d'avril 1991.

F. R. AVANTHAY
Procureur de la succession

Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. J.L.C.

SPORT

La directrice de l'Association du tai chi du Manitoba explique

Les «arts internes» de la santé

Quand Nicole Dupéré a commencé à pratiquer le tai chi, «c'était pour l'exercice, c'était une sortie, et après on allait prendre un café et on parlait.» Aujourd'hui, non seulement enseigne-t-elle le tai chi comme bénévole, mais elle est en plus la directrice générale de l'Association du tai chi du Manitoba, qui tient cette fin de semaine dans ses locaux du chemin Pembina un atelier sur la méditation.

En bref, le but du tai chi, c'est le bien-être physique, mental et sprirituel. On y pratique une série de 108 mouvements lents, souples et continus que le fondateur Moy Lin-Shin a institués après avoir étudié les «arts internes» pendant 30 ans chez des moines tao (1) en Chine.

Pour faire connaître la richesse de la culture chinoise, le maître Moy a fondé une oeuvre regroupant 200 sections du mouvement tai chi à travers le monde, après avoir immigré au Canada en 1970. «On peut aller dans n'importe quelle des écoles de tai chi au monde et faire les mêmes mouvements», affirme Nicole Dupéré.



photo: Jean-Pierre Dubé
Nicole Dupéré: une série d'exercices, une forme de ralaxation et de développement spirituel, aussi des notions d'autodéfense.

L'apprentissage des 108 mouvements et leur répétition permettent «d'améliorer la flexibilité, de donner plus de force aux jambes et aux bras, précise la directrice générale. Il y a des gens qui ont des gros problèmes de santé que ça a aidé beaucoup.

«Juste de concentrer sur les mouvements, ça aide à oublier tes problèmes. Comme résultat, t'es plus relaxé, plus calme, plus en harmonie avec l'univers. Ça donne une sens d'équilibre, il faut que tu aies les deux pieds bien plantés à terre pour faire les mouvements.

«Ça donne aussi une prise de conscience de tes capacités et de tes limites. Puisque tu t'acceptes toi-même, tu acceptes aussi que les autres ne soient pas parfaits.» Et la compassion est le fondement du tai chi taoïste, a dit le fondateur. Comme Moy Lin-Shin, les 45 instructeurs de la région de Winnipeg sont des bénévoles.» (2)

Pour 30$ par mois, les 800 membres de l'association, âgés de 18 à 80 ans, peuvent suivre autant de sessions qu'ils le désirent. «C'est du long terme, souligne Nicole Dupéré. J'ai vu des grosses transformations.

«Je suis sceptique face à ces affaires-là. Mais moi-même, j'avais des problèmes de dos (pendant neuf ans) après avoir porté dans mes bras un enfant très lourd. Mon dos va bien maintenant: ça fait trois ans que je ne suis pas allé voir le chiro.

«Il y en a qui viennent parce que leur médecin leur a dit que ce serait bon pour eux. Par exemple, ceux qui font de la haute pression, de l'arthrite, du diabète. Il y en a qui viennent pour essayer quelque chose de nouveau. Mais en plus de tout ça, ce que je dis aux gens, c'est que c'est le fun.»

L'atelier du 19 au 21 avril porte sur la méditation: «comment s'asseoir, comment respirer, comment faire le vide et méditer, précise Nicole Dupéré. C'est combiné aux sessions de mouvements.»

Jean-Pierre DUBÉ

(1) Tao veut dire univers. Les moines taoïstes forment des communautés spirituelles en Chine, où l'on connaît diverses formes de tai chi

(2) Le Sportex du Collège de Saint-Boniface offre un cours de tai chi. On peut aussi trouver à la Bibliothèque de Saint-Boniface un vidéo sur le tai chi.

Manitoba Telephone System
présente

LES AUDITIONS

Juste pour rire

Grand prix

Manitoba Telephone System
remettra au(x) gagnant(s) une bourse de 350$ et un billet d'avion aller-retour pour participer à la grande finale des Auditions Juste pour rire à Montréal

Inscription

Formulaire disponible sur demande auprès du Festival du Voyageur.

Gratuits

Laissez-passer pour assister à la soirée des Auditions. Disponibles sur demande auprès du Festival du Voyageur et de CKSB.



LE SAMEDI 11 MAI À 20 H À LA SALLE LE RENDEZ-VOUS

LA LIBERTÉ


Radio-Canada
Manitoba


Festival du Voyageur

MTS
Avec vous sur toute la ligne!
Membre du réseau national
Telecom Canada

Feu vert

Enfin le solarmobile



L'économie et l'écologie se rencontrent ces temps-ci au carrefour de la production automobile. Après 20 ans de recherches, les autos électriques et solaires font maintenant partie des gadgets dans la lutte pour la suprématie des routes.

Le producteur français Peugeot fera la production en masse dès 1994 d'une voiture électrique 205 qui se vendra au même prix que sa jumelle à essence. Au pays, General Motors promet une voiture électrique sur le marché en 1992. Et les Japonais suivront avec d'autres modèles l'année suivante.

La plaine manitobaine sera sans doute un bon endroit pour étrenner le solarmobile allemand de la photo, un bolide de deux mètres de long pouvant atteindre 80 km/h max.

Gens d'ici

Nouvelle coordonnatrice

Native du Québec, Carmen Hivon occupe depuis mars dernier la fonction de coordonnatrice au Conseil de la coopération du Manitoba.

Elle détient un baccalauréat en loisirs de l'Université de Moncton. «C'est une formation qui nous apprend à planifier et à organiser dans des champs d'action très larges, explique-t-elle. Il n'y a pas tant de différences entre l'organisation d'une assemblée générale et celle d'un tournoi sportif: les étapes sont les mêmes.»



Carmen Hivon.

Son contrat avec le Conseil de la coopération est de quatre mois. «On est en train de faire une réorganisation des postes et des tâches au Conseil, alors je sais que je serai ici dans quatre mois, mais je ne sais pas exactement ce que je ferai.»

Le droit de l'environnement

Un besoin croissant pour des spécialistes

Radha Curpen est, depuis à peine deux ans, la seule avocate francophone en droit de l'environnement à Winnipeg. Elle perçoit un besoin croissant pour des avocats spécialisés dans ce domaine. «Il y a un besoin qui va se faire ressentir de plus en plus. En ce moment il y a peu de praticiens qui sont spécialisés làdedans.»

«J'ai complété mon droit en 1985 en litige civil. Il n'y avait aucun cours en droit de l'environnement à ce moment-là. En travaillant, j'ai remarqué que beaucoup des dossiers avaient un aspect de droit de l'environnement. J'ai suivi un cours intensif et j'ai assisté à plusieurs conférences sur le sujet. Depuis, au bureau, j'ai eu l'occasion d'avoir des dossiers en droit de l'environnement.»

Selon l'avocate diplômée de l'Université de Moncton, le rôle des avocats serait de conseiller soit le public, soit les entreprises, des remèdes possibles en ce qui concerne les aspects du droit de l'environnement.

«Il y un manque d'information. Il faut informer les gens qu'il existé des processus légaux. Afin que les gens exercent leurs droits, ils doivent être au courant de l'existence de ces droits.»



photo: Karine Beaudette

Radha Curpen, avocate en droit de l'environnement: «On ne peut pas se permettre d'être superficiel en ce qui concerne la protection de l'environnement, parce que c'est un sujet qui n'a pas de frontières et qui n'est pas limité à une génération.»

Radha Curpen explique l'évolution du droit de l'environnement: «Au début des années 70, c'était la première génération du droit de l'environnement. Sa première préoccupation était la pollution de l'air, de l'eau et de la terre. Elle protégeait surtout et réglementait les déchets et leurs effets.»

Puis, le droit de l'environnement a migré vers une deuxième génération qui se préoccupe davantage de substances dites toxiques. «Nous sommes présentement dans cette génération qui reconnaît que la première génération n'est qu'un aspect de l'environnement.»

Le droit de l'environnement reconnaît maintenant que l'accumulation des substances dites toxiques pourrait créer des situations dangereuses. Il accepte aussi que la protection de l'environnement est un processus à long terme qui doit se pencher sur les répercussions inter-générations et sans frontières sur l'environnement.

«C'est une approche qui essaie de prévoir les problèmes. On s'en va maintenant vers une troisième génération qui sera axée sur le développement durable. Par là, on veut dire qu'il y aura une évaluation plus large des répercussions écologiques d'un projet de développement. Cette évaluation existe aujourd'hui, mais on va aller plus en détails.

«Il y aura probablement un lien de plus en plus défini entre le droit international et le droit de l'environnement. Certains spécialistes prévoient même une déclaration des droits de la personne en matière de droit de l'environnement.

«Je souhaite que nous allions à grands pas vers cette troisième génération. En fin de compte, la première et la deuxième ne sont que deux aspects du droit de l'environnement. Il ne faut pas les oublier mais il faut y ajouter.»

Radha Curpen remarque que le public est de plus en plus conscient, et c'est ce qui propulse l'évolution du droit: «Tous ces changements naissent à cause des préoccupations croissantes du public en matière d'environnement. De celles-ci découlent les préoccupations des grandes entreprises et éventuellement les modifications législatives.»

Et la préoccupation pour l'environnement, c'est une mode qui va passer? «Non, je ne crois pas. On ne peut pas se permettre d'être si superficiel en ce qui concerne la protection de l'environnement, parce que c'est une sujet qui n'a pas de frontières et qui n'est pas limité à une génération.»

«Le droit de l'environnement est un domaine important parce que justement c'est un sujet à répercussions plus que mondiales et inter-générations. C'est un vaste domaine qui se développe et dont je veux faire partie. C'est plus facile d'apporter une contribution en droit de l'environnement que dans d'autres domaines parce que c'est quelque chose qui se développe de jour en jour», affirme Radha Curpen.

Karine BEAUDETTE

Les lois de l'environnement

Maître Radha Curpen rappelle qu'il existe des législations concernant l'environnement aux niveaux provincial et fédéral.

«Au fédéral, la législation se trouve présentement dans le Décret sur les lignes directives visant le processus d'évaluation et d'examen en matière d'environnement.

«Par évaluation, on veut dire informer une autorité (tel un département du gouvernement fédéral qui aurait à prendre une décision au sujet d'un projet de développement) des répercussions écologiques du projet.»

Le processus s'applique à la plupart des départements du fédéral.

Le but de l'évaluation, c'est d'assurer que les effets soient évalués le plus tôt possible au cours de l'étape de planification.

«Pour que le processus s'applique, il faudrait que le gouvernement participe à la prise de décision, et cela comprend si le promoteur du projet a besoin d'un permis en vertu d'une loi fédérale. Si le projet est fédéral (par exemple si le gouvernement s'engage financièrement ou si le projet a des effets sur un environnement de compétence fédérale), le décret doit s'appliquer.»

Au niveau provincial, la Loi sur l'environnement du 31 mars 1988 dicte qu'il ne peut y avoir d'exploitation sans une licence. «Le terme exploitation est employé dans le sens large d'une activité qui pourrait causer une modification importante des ressources naturelles, ou d'une activité qui pourrait avoir un impact sur les conditions sociales, économiques et culturelles de la vie des gens.»

La loi comporte trois catégories d'exploitation. La première vise les projets qui émettent des produits (par exemple, centrale thermique, usine laitière). La deuxième comprend les émissions et l'usage qu'on fait de la terre (par exemple, terrains de golf, mines). Et la troisième catégorie renferme les méga-projets, tels les routes à quatre voies et les systèmes d'irrigation.

«La loi provinciale permet d'excepter les municipalités si le projet d'exploitation de catégorie 2 ou 3 fait l'objet d'une évaluation satisfaisante effectuée par la municipalité, si les répercussions écologiques sont contenues dans les limites de la municipalité, et si l'exploitation ne produit aucun polluant susceptibie d'aller dans l'air, l'eau ou le sol.»

K.B.

DE SALABERRY

Les bénévoles sont appréciés

Le Centre médico-social de Salaberry prépare une fête de remerciement pour les bénévoles de l'hôpital et du foyer. «L'idée, c'est que les bénévoles devraient être reconnus par nous. Ils nous aident beaucoup», remarque l'administrateur du Centre, Antoine Fraser.

Le vin-fromage aura lieu de 14 h à 15 h 30 le 23 avril au Repos Jolys. Toute la semaine du 21 au 27 avril est la semaine des bénévoles au Centre médico-social.

K.B.

Téléphonez-nous!

Vous voulez signaler un rendez-vous culturel ? Téléphonez nous au 237-4823.

Ça se passe au...



Collège Saint-Jean-Baptiste

Les opinions, ça compte!

Le 22 mars, les jeunes de la 11e et 12e année ont participé au Forum des citoyens. Le Forum offre la chance aux élèves de donner leur opinion sur l'avenir du pays car après tout, les jeunes d'aujourd'hui seront les adultes de demain.

L'organisateur et entraîneur, Roland Lavoie, se promenait de groupe en groupe, nous encourageant à parler ouvertement. Les animateurs de groupes ont suivi des sessions d'entraînement avec lui et Janine Tougas. Ils devaient remplir un rapport à la fin de la discussion et ces rapports ont été envoyés à la commission Spicer qui en retour utilisera ces informations pour rédiger un grand rapport final.

Dans les groupes, il y avait certaines opinions négatives mais la plupart des jeunes avaient une attitude positive. Certains des sujets discutés en groupe étaient: le bilinguisme, l'avenir du Canada avec ou sans le Québec, les autochtones et d'autres problèmes canadiens. C'est essentiel de discuter de ces problèmes afin d'obtenir un avenir assuré pour le Canada.

Suzanne Bérard
Gisèle Vermette

CPEF

C'est possible en français. Oui, c'est le nom de la radio scolaire de Saint-Jean-Baptiste. Il y a 2 ans, Richard Séguin est venu pour l'ouverture officielle de CPEF. Ce fut le commencement de la seule radio scolaire de la Division scolaire de la Rivière Rouge.

Il y a 3 ans, Deny Gravel, ancien professeur au Collège Saint-Jean-Baptiste, a initié le projet. Avec l'aide d'Émile Hacault, du Bureau de l'éducation française, le projet a pris racine.

Par contre, le projet de la radio ne se serait pas réalisé sans l'appui financier de diverses institutions et le prélèvement de fonds. Les gouvernements fédéral et provincial ont donné 13 000$, une somme bien appréciée pour l'achat de nombreux équipements techniques. Aussi, en achetant l'équipement au Québec, nous avons reçu un rabais de 30%. De plus, le Conseil Jeunesse Provincial a donné 1 000$ pour l'achat de disques. La caisse populaire et le comité culturel ont également contribué au projet. Un tournoi de balle et la vente de cartes de membres ont prélevé presque 500$. En tout, le projet de la radio scolaire a coûté au-delà de 16 000$.

Chaque matin avant 9 h et tous les midis, les élèves du Collège ont le privilège d'écouter une sélection diverse de musique française.

Christian Palud
Joël Sabourin
Laurent Vermette

On en boit du lait!

Du 18 au 22 mars, le Collège Saint-Jean-Baptiste a participé à une semaine remplie d'activités reliées au lait.

La commission du lait du Manitoba a lancé un concours de lait et offre deux prix de 500$: un pour une école urbaine et l'autre pour une école rurale. Les prix seront données aux écoles qui consomment le plus de lait par étudiant durant le mois de mars et ces prix seront utilisés pour «Safe Grad». Les résultats des ventes sont rapportés à la commission du lait qui déterminera les gagnants au mois d'avril.

Notre conseil étudiant a organisé une semaine d'activités sur le thème du lait. Le lundi, on a eu le concours de «chug-a-lug» où les étudiants devaient boire la moitié d'un bocal de lait avec une paille. Les élèves qui ont participé s'en sont ressentis pour le restant de la journée. Ensuite, le mercredi était la journée pour se costumer: des vaches et même des cartons de lait se promenaient dans les corridors. Pour garder l'esprit, il y en avait qui étaient habillées en noir et blanc. Des courses d'obstacles ont eu lieu le jeudi en plus de la vente du lait frappé. Et enfin, pour terminer, le vendredi soir, il y a eu une danse de prélèvement de fonds pour la graduation. Quelques prix dont une chaise pliante (genre directeur de cinéma avec l'écusson «MILK»), deux boeufs en peluche et quelques pancartes de lait ont été tirés.

Nos recherches ont révélé que la commission du lait n'a pas encore reçu les résultats finals et les gagnants seront dévoilés à la fin d'avril.

Monique Bouchard
Lucette Parent



Danielle Duval (à gauche) et Lynne Goulet costumées en cartons de lait pendant la semaine du lait.

Journée de drogues et alcool

Le 14 mars, le Collège Saint-Jean-Baptiste a eu une journée de drogues et alcool. Durant cet après-midi nous avons accueilli deux invités spéciaux: René Durocher, qui a passé 21 ans en prison, et Madame Bodner qui a élevé son garçon qui avait un problème de drogues.

René Durocher a passé la moitié de sa vie dans plusieurs pénitenciers mais aujourd'hui il vit avec sa femme et ses deux enfants. René nous a raconté sa vie et les diverses façons dont il violait la loi. De plus, il nous a expliqué les dangers des drogues et comment nous sommes susceptibles à une vie de misère lorsque nous sommes dépendants de ces substances. Nous avons vraiment ressenti les regrets que René nous exprimait. Ce qui nous a amené à ressentir les sentiments d'un homme qui revient de guerre et qui n'en peut plus. Nous souhaitons bonne chance à René Durocher dans la nouvelle vie.



Hélène Bodner adressant la parole pendant la journée de drogues et d'alcool.

Mme Bodner, notre deuxième invitée, nous a démontré comment un jeune de notre âge peut devenir facilement dépendant de la drogue. Elle nous a aussi démontré à quelle vitesse un jeune peut se détruire et combien de temps ça lui prend pour se réhabiliter.

Au début, Mme Bodner était une femme naïve car elle ne voulait pas croire que son fils avait des problèmes sérieux mais aujourd'hui elle essaye d'enseigner aux parents les signes qui indiquent qu'une personne prend de la drogue.

En général, les jeunes ont trouvé cette session d'information très intéressante car ils ne savaient pas trop les conséquences et les effets de la drogue tels qu'expliqués par Mme Bodner.

Jean-Paul Lécuyer
Robert Levesque
Don St-Hilaire

FTJ

Voici le temps de l'année où les participants du Festival Théâtre-Jeunesse se préparent pour présenter leur spectacle.

Chaque printemps depuis 1970, une douzaine d'école présentent une variété de drames et de comédies dont les textes sont soit des créations des élèves ou d'auteurs connus.

Il y a deux niveaux de compétition: celui du secondaire et celui du présecondaire. Les organisateurs du festival offrent plusieurs prix dont chaque école convoite. Mentionnons: meilleure présentation visuelle, meilleur(e) comédien(ne), meilleure production, meilleur texte,...

Les pièces varient en qualité selon l'expérience des différentes écoles, certaines ayant participé depuis plusieurs années déjà.

Le Collège Saint-Jean-Baptiste se présente pour la huitième fois au FTJ avec deux pièces dont «Le masque» au secondaire et «L'échange» en neuvième année.

En plus des pièces, il y aura des activités pour occuper les étudiants pendant les intermissions. Le tout se terminera le vendredi avec une soirée gala où les prix seront distribués.

Tout le monde est bienvenu à venir supporter les comédien(ne)s au 21e Festival Théâtre-jeunesse, du1er au 3 mai.

Melissa Abrams
Ginette Jubinville
Nicole Saurette

Les sports au collège

Les élèves du Collège Saint-Jean-Baptiste sont reconnus pour leur talent sportif surtout au volleyball. Nous avons deux équipes de volley-ball de niveau senior, une de badminton, de golf, de piste et pelouse, et de curling. En plus, la compétition au niveau des sports intramuraux apporte beaucoup d'intérêt chez les étudiants pendant l'heure du midi.

Grâce à M. Sheldon Bouchard, professeur d'éducation physique, nos équipes ont rapporté des victoires. Au volleyball, les garçons de niveau senior ont gagné le championnat de la zone pour la troisième année consécutive, leur méritant le droit de participer aux compétitons provinciales. Malheureusement, ils n'ont pas remporté la victoire. Les filles de niveau catégorie senior se sont aussi rendues aux compétitions provinciales, ayant gagné dans leur zone pour la deuxième année consécutive.

Le 5 avril dernier, l'équipe de badminton s'est rendue en ville pour participer à un tournoi. Les élèves des 9e et 10e années ont joué à l'École Lavallée tandis que ceux des 11e et 12e années sont allés au Précieux-Sang et à l'École Nelson MacIntyre.

Malheureusement, les plus jeunes n'ont rien gagné mais le duo masculin (Joël Lemoine et Daniel Daneault) a remporté la victoire. Du côté féminin, Mona et Maria Sarrasin ont retenu la deuxième place dans la compétiton du double féminin.

Vince Klyne
Joël Lemoine
Alain Robert

Arcola School Division nº 72

offre d'emploi

Directeur
école Bellegarde

L'école Bellegarde est une école francophone située au sud-est de la Saskatchewan. L'école dessert 85 étudiants de la maternelle à la 12e année et comprend un personnel de 7 enseignant(e)s, une monitrice et autres services paraprofessionnels. Compétence dans les sciences ou mathématiques au secondaire serait un atout.

Toute personne qualifiée est priée de présenter sa candidature avec curriculum vitae à:

Marlow L. Rafoss
Directeur général
C.P. 327
Arcola (Sask.)
S0C 0G0

Tél.: (306) 455-2377
Fax (306) 455-2767



Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. F. M. et famille.

Nécrologies

SOEUR MARIE-DU-ST-ESPRIT, s.n.j.m. (née Madeleine Parent)

Le Seigneur rappelait à lui vers 18h30, le 11 avril 1991, notre chère Soeur Marie-du-St-Esprit, née Madeleine Parent.

Née à Pointe-Claire (Qc), le 18 mars 1905, de Georges Parent et Marie-Anne Valois, elle devient orpheline de mère dix jours après sa naissance. Très tôt elle passe sous la tutelle d'un oncle et d'une tante très dévoués à qui elle voue une profonde reconnaissance.

Madeleine fait ses études primaires et élémentaires successivement au Couvent de Pointe-Claire (Qc), au Pensionnat d'Outremont, Montréal et à l'Académie Saint-Georges, Montréal. De santé délicate, et après un repos obligatoire, Madeleine poursuit ses études secondaires au Pensionnat d'outremont (Qc). Étant dotée d'un talent exceptionnel pour le chant et le piano, elle obtient son baccalauréat en musique, à l'Académie de Musique de Québec. Plus tard elle obtient aussi son diplôme de professeur de chant grégorien de l'École de Musique Vincent d'Indy.

Madeleine entre au noviciat des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie à Outremont le 18 juin 1935, prononce ses voeux temporaires le 25 août 1937 et ses voeux perpétuels le 5 août 1942. Elle enseigne le piano, le chant et le solfège pendant de nombreuses années, soit à Québec, soit au Manitoba. En 1941, elle vient à l'Académie Saint-Joseph (Manitoba), endroit idéal pour déployer son talent musical auprès des élèves de cet Institut à tous les niveaux d'éducation. Pendant quatre ans elle est animatrice du chant à la Cathédrale de Saint-Boniface. Que dire de ses trente-cinq ans de chant liturgique à l'Académie Saint-Joseph! Les Soeurs Adoratrices du Précieux-Sang ainsi que les Pères Trappistes de Saint-Norbert ont été bénéficiaires de ses services rendus avec assiduité et joie. Pendant les vacances scolaires, Soeur Madeleine consacrait son temps à l'enseignement du catéchisme aux enfants métis de Traverse Bay (Manitoba), les préparant à la première communion et à la confirmation. Le 3 juillet 1943, avec deux compagnes, elle relève ce défi. Tous les étés pendant onze ans, ces petits amis de Soeur Madeleine l'attendaient avec leurs sourires de bienvenue.

Tout au long de sa retraite Madeleine continue de donner des leçons privées de chant. Aussi, elle devient gentille hôtesse, recevant les visiteurs avec gracieuseté, servant des collations délicieuses qu'elle confectionnait souvent elle-même. Soeur Madeleine, amante des fleurs les plus exquises, passait des heures dans le parterre de l'Académie qui portait ses plus beaux atours saisonniers. La chapelle de l'Académie était bien ornée: lys, tulipes, roses, marguerites et pivoines. Une parure de soixante pivoines blanches, roses et rouges, quel beau témoignage d'un travail bien réussi.

Avec le poids des années, Soeur Madeleine est visitée par la maladie qui lui dévoile le chemin de l'hôpital et de l'infirmerie. Elle y voit la volonté de Dieu et demeure sereine et souriante. Elle accepte aussi de faire le suprême sacrifice de ces activités qui lui tenaient tant à coeur. La lecture, qu'elle aime beaucoup est le seul passe-temps qui lui reste. Elle profite de ce temps pour prier davantage et s'unir à Celui qu'elle a si bien servi pendant sa longue vie en continuant de chanter Ses louanges dans son coeur.

Outre sa famille religieuse, Soeur Madeleine laisse dans le deuil trois demi-frères: de Montréal, Douglas et son épouse Adèle, de New Hazelton (C.-B.), les jumeaux Louis et son épouse Irmgard et Delcourt; quelques nièces, neveux et cousins; ainsi que de nombreuses élèves et amis.

Les prières ont été récitées le dimanche 14 avril 1991 à 19h30 à l'Académie Saint-Joseph. Les funérailles ont eu lieu à 10h, le 15 avril 1991, à la Cathédrale de Saint-Boniface. L'inhumation suivra au cimetière de Saint-Boniface.

Les porteurs étaient Boris Balamatowski, Napoléon Comeault, Armand Desharnais, Maurice Fontaine, Paul Lemoine et Philéas Savard.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins. 233-4949.

Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue.

Le Foyer Valade

recherche

des infirmières auxiliaires (L.P.N.)

Le Foyer est un centre de soins prolongés qui accueille 117 résidants et s'efforce de répondre à tous leurs besoins physiques, psychologiques et sociaux.

Le Foyer est à la recherche d'infirmières auxiliaires disponibles pour travailler la nuit.

Qualifications:

- être membre du M.A.L.P.N.
- avoir de l'expérience en gérontologie
- avoir de l'initiative et le sens de l'organisation
- être bilingue — français et anglais.

Date limite des candidatures: le 3 mai 1991

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae à:

Directrice des Services aux résidants
Foyer Valade Inc.
450, chemin River
Winnipeg (Manitoba) R2M 5M4

La Division scolaire de Transcona-Springfield n° 12

est à la recherche

de professeurs

pour l'école Regent Park (5-8).

Date d'entrée en fonctions: le 3 septembre 1991

1 professeur 6e année (tous les sujets)
1 professeur pour: - arts plastiques 6e année
- sciences humaines
et français 7e - 8e année

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande d'emploi accompagnée de leur curriculum vitae aussitôt que possible à:

T/FI-27
Directrice générale
Division scolaire Transcona-Springfield n° 12
760, av. Kildare est
Winnipeg (Manitoba)
R2C 3Z4

The Manitoba Teachers' Society

lance un appel de candidatures pour un poste de

Cadre permanent
À compter du **1er août 1991**
(Poste temporaire d'un an
avec possibilité de prolongation d'un an)
Salaire: 60 598$ (en négociation)

Le Manitoba Teachers' Society est à la recherche d'une personne pour remplacer pendant un an un cadre permanent détaché à un autre organisme. Le poste à pourvoir touche essentiellement au domaine des services de bien-être. Les responsabilités actuelles comprennent principalement les relations professionnelles, les questions relatives aux contrats des membres du personnel enseignant, les négociations collectives, les questions d'égalité, l'aide aux membres et aux associations ainsi que d'autres tâches qui peuvent être assignées.

Les candidats ou candidates doivent détenir un diplôme universitaire, compter au moins sept années d'expérience dans l'enseignement, être engagé(e)s dans les activités de la MTS et posséder des compétences en communications et en relations humaines. Le poste exige des déplacements fréquents. Une automobile est donc requise.

Pour de plus amples renseignements sur les conditions de travail, prière de communiquer avec le Secrétaire général de la MTS. Les candidat(e)s intéressé(e)s doivent faire parvenir leur curriculum vitae et le nom de deux personnes, pour référence, au plus tard **le 3 mai 1991 à 16h30**, à l'adresse suivante:



Le Secrétaire général
The Manitoba Teachers' Society
191, rue Harcourt
Winnipeg (Manitoba) R3J 3H2

Ce poste s'adresse également aux hommes et aux femmes.

Avis d'auditions

CKSB cherche des comédiens et comédiennes pour incarner des rôles dans la seconde série de son émission radio pour enfants **«Les Petites Oreilles»**.

Jusqu'à quatre rôles sont à combler, soit ceux d'un jeune garçon, d'une jeune fille, d'une femme et d'un homme.

Les enregistrements se tiendront tout au cours du mois de juin 1991, en matinée.

Toute personne âgée de 16 ans ou plus intéressée à faire partie de la distribution est invitée à s'adresser avant **le 26 avril** à:

Gilles Fréchette
Producteur délégué
CKSB Radio-Canada
607, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W2

S.v.p. inclure tout renseignement pertinent concernant l'expérience théâtrale et/ou radiophonique.

Traitement selon l'entente UDA-SRC.



Radio-Canada
CKSB/Manitoba

La Division scolaire de La Montagne nº 28

est à la recherche de

directeurs(trices)

pour les écoles suivantes effectif pour l'année scolaire 1991-1992.

École Richard: École M à VI au service de 80 étudiants, avec un personnel enseignant de 5,4. Directeur(trice) enseignera 70% du temps et 30% administration. Vu que le programme d'école est 50% immersion française le ou la candidat(e) doit être bilingue.

Somerset Collegiate: École VII à XII au service de 65 étudiants, avec un personnel enseignant de 5,2. Directeur(trice) enseignera 70% du temps. Étant bilingue serait un atout.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande d'emploi accompagnée de leur curriculum vitae le plus tôt possible au:

Directeur général
Division scolaire
La Montagne n° 28
C.P. 160
Notre-Dame-de-Lourdes
(Manitoba)
R0G 1M0

Téléphone: 248-2228
Fax: 248-2482

Télé-horaire de la fin de semaine

Samedi 20 avril

7h00 Télé-M Ma petite pouliche

7h30 CBWFT Samedi jeunes
Télé-M G.I. Joe

7h35 CBWFT Gabby et les petits malins

8h00 CBWFT P'tit monstre
Télé-M Transformeurs

8h30 CBWFT Touftoufs et Polluards
Télé-M G.I. Joe

9h00 CBWFT Le livre de la jungle
Télé-M La croisière s'amuse

9h30 CBWFT La bande à Picsou

10h00 CBWFT Popeye et fils
Télé-M Le décompte vidéo star

10h30 CBWFT L'île de corail

11h00 CBWFT La semaine parlementaire à Ottawa
Télé-M Ciné week-end: Un étrange marché noir

11h30 CBWFT La semaine à l'assemblée nationale

12h00 CBWFT Ciné-famille: Heidi à Francfort

12h12 TV-5 L'Euroflash

12h15 TV-5 Les héros du samedi

13h00 Télé-M Ciné week-end: Mister Mom — profession: père au foyer

13h15 TV-5 C'est la vie

13h30 CBWFT L'univers des sports

14h15 TV-5 Temps présent

15h00 CBWFT Expédition
Télé-M Bugs Bunny

15h15 TV-5 Ramdam

15h30 CBWFT Génies en herbe
Télé-M Paul et les jumeaux

15h45 TV-5 Journal télévisé de A2

16h00 CBWFT La bande des six
Télé-M Coupe du monde cycliste 1991

16h30 Télé-M Batman
TV-5 Le Canada sur deux roues

17h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Le TVA, édition Montréal
TV-5 Le temps de vivre

17h10 CBWFT Virages

17h30 Télé-M Vidéo rock détente

17h50 TV-5 L'Euromag

18h00 CBWFT Samedi P.M.
Télé-M Au fil des jours
TV-5 Journal télévisé de la S.S.R.

18h30 TV-5 Thalassa

19h00 CBWFT Grands films: Celle qui en savait trop
Télé-M Ciné-extra: Pilotes sans scrupules

19h30 TV-5 L'Euroflash

19h33 TV-5 Stars 90

21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib

21h05 TV-5 Destination le monde

21h20 CBWFT Les nouvelles du sport

21h35 CBWFT Télé-sélection: Nom de code: danseur

22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau
TV-5 Les francofolies de Montréal

22h20 Télé-M Les sports

22h30 Télé-M Ciné-lune: Voyage au bout de l'enfer
TV-5 Journal télévisé de A2

23h15 TV-5 Stars 90

0h45 TV-5 Destination le monde

1h40 TV-5 Les francofolies de Montréal

2h10 TV-5 Radio France internationale

Dimanche 21 avril

7h00 Télé-M Vision mondiale

7h30 CBWFT Déclic

7h35 CBWFT Madame Pepperpote

8h00 CBWFT La famille Calinours
Télé-M Le monde à venir

8h30 CBWFT Les mystérieuses cités d'or
Télé-M Flash Varicelle

9h00 CBWFT Tic et Tac, les rangers du risque
Télé-M Justice pour tous

9h30 CBWFT La bande à Ovide
Télé-M Sans détour

9h45 CBWFT Parcelles de soleil

10h00 CBWFTLe jour du Seigneur: Messe célébrée en la paroisse de Saint-Denis-sur-Richelieu par Réal Courtemanche, ptre.
Télé-M En toute amitié

10h30 Télé-M La vie des gens riches et célèbres

11h00 CBWFT Aujourd'hui dimanche
Télé-M Ciné week-end: Tonnerre

12h00 CBWFT Visions du monde

12h12 TV-5 L'Euroflash

12h15 TV-5 Flash Varicelle

12h30 Télé-M Ciné week-end: La grande combine

12h45 TV-5 Félix

13h00 CBWFT Convergence

13h15 TV-5 Scully rencontre

13h30 CBWFT L'âme de la vie sauvage

13h45 TV-5 Caractères

14h30 CBWFT Autosport Molson

15h00 Télé-M Bugs Bunny

15h15 TV-5 Trente millions d'amis

15h30 CBWFT Propos et confidences
Télé-M Batman

15h45 TV-5 Journal télévisé de A2

16h00 CBWFT Second regard
Télé-M Magazine Montréal

16h30 Télé-M Nature enjeu
TV-5 La conférence des ministres de l'Environnement de la francophonie, à Tunis

17h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Le TVA, édition réseau
TV-5 L'école des fans

17h10 CBWFT Découverte

17h30 Télé-M Alf

17h50 TV-5 L'Euromag

18h00 CBWFT Faune nordique II
Télé-M Rira bien...
TV-5 Journal télévisé de la R.T.B.F.

18h30 CBWFT Hockey: Finale de la division Adams.
Télé-M Ferland Nadeau en direct
TV-5 7 sur 7

19h30 TV-5 L'Euroflash

19h33 TV-5 Caractères

20h00 Télé-M Cinéma: Boire et déboires

20h55 TV-5 Faut pas rêver

21h00 CBWFT Le téléjournal

21h20 CBWFT Scully rencontre

21h50 TV-5 Joseph Kessel: Débuts dans le journalisme

22h00 CBWFT Les nouvelles du sport
Télé-M Le TVA, édition réseau

22h15 CBWFT Politique provinciale

22h20 Télé-M Les sports

22h25 CBWFT La semaine verte

22h30 Télé-M Vision mondiale

22h35 TV-5 Journal télévisé de A2

23h20 TV-5 Caractères

23h25 CBWFT Ciné-club: Les raisins de la colère

23h30 Télé-M Mongrain de sel

0h40 TV-5 Faut pas rêver

1h35 TV-5 Joseph Kessel: Débuts dans le journalisme

2h20 TV-5 Radio France internationale

Du lundi au vendredi

CBWFT : 3/10 **Télé – M : 28/20** **TV – 5 : 14** *(est de la Rouge)* / **22** *(ouest de la Rouge)*

Lundi 22 avril

7h00 Télé-M Mongrain de sel

7h30 CBWFT Passe-Partout

8h00 CBWFT Les aventures de Sherlock Holmes
Télé-M Gilles Lapointe M.D.

8h30 CBWFT Première édition

8h45 Télé-M Des mots pour le dire

9h00 CBWFT Les anges du matin

9h30 Télé-M Aimer

10h00 CBWFT La cuisine des anges
Télé-M Santa Barbara

10h15 CBWFT Iniminimagimo

10h30 CBWFT Babar
Télé-M Dynastie

11h00 CBWFT Le p'tit Champlain
Télé-M Le TVA, édition Montréal

11h25 Télé-M Attention c'est «show»

11h30 CBWFT Maritimes en direct

12h00 CBWFT L'édition magazine

12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Cinéma: Quatre saisons

13h30 CBWFT Le clan

14h12 TV-5 L'Euroflash

14h15 TV-5 Tout compte fait

14h30 CBWFT La loi de Los Angeles
Télé-M Claire Lamarche

14h45 TV-5 Télétourisme

15h15 TV-5 Journal télévisé de A2

15h30 CBWFT Les Schtroumpfs
Télé-M De bonne humeur

16h00 CBWFT Kim et Clip
TV-5 Montagne

16h30 CBWFT Bêtes pas bêtes
Télé-M Fais-moi un dessin
TV-5 La conférence des ministres de l'Environnement de la francophonie, à Tunis

17h00 CBWFT Les détecteurs de mensonges
Télé-M Le TVA, édition Montréal
TV-5 Des chiffres et des lettres

17h30 CBWFT Plus
Télé-M Charivari

17h35 TV-5 La cuisine des anges

17h45 TV-5 L'Euromag

18h00 CBWFT Ce soir Manitoba
Télé-M Les héritiers du rêve
TV-5 Journal télévisé de FR3

18h30 CBWFT La faune nordique II
TV-5 Téléobjectif

19h00 CBWFT Dadah, le voyage fatal
Télé-M Cinéma: L'héritière du clan

19h30 TV-5 L'Euroflash

19h33 TV-5 Comédie d'un soir

21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib

21h25 CBWFT Le point

21h40 TV-5 Viva

21h55 CBWFT La météo

22h00 CBWFT Les nouvelles du sport
Télé-M Le TVA, édition réseau

22h15 CBWFT Des jardins d'aujourd'hui

22h27 Télé-M Météo

22h30 Télé-M Les sports
TV-5 Journal télévisé de A2

22h45 CBWFT Le coeur à la bonne place

22h50 Télé-M Mongrain de sel

23h15 CBWFT Cinéma: La piscine
TV-5 Comédie d'un soir

1h20 TV-5 Viva

2h00 TV-5 Radio France internationale

Mardi 23 avril

7h00 Télé-M Mongrain de sel

7h30 CBWFT Passe-Partout

8h00 CBWFT Les aventures de Sherlock Holmes
Télé-M Gilles Lapointe M.D.

8h30 CBWFT Première édition

8h45 Télé-M Des mots pour le dire

9h00 CBWFT Les anges du matin

9h30 Télé-M Aimer

10h00 CBWFT La cuisine des anges
Télé-M Santa Barbara

10h15 CBWFT Iniminimagimo

10h30 CBWFT Babar
Télé-M Dynastie

11h00 CBWFT Le p'tit Champlain
Télé-M Le TVA, édition Montréal

11h25 Télé-M Attention c'est «show»

11h30 CBWFT Manigances

12h00 CBWFT L'édition magazine

12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Cinéma: Un pyjama pour deux

13h30 CBWFT Le clan

14h12 TV-5 L'Euroflash

14h15 TV-5 Transitions

14h30 CBWFT Dallas
Télé-M Claire Lamarche

14h45 TV-5 Québec inc.

15h15 TV-5 Journal télévisé de A2

15h30 CBWFT Les Schtroumpfs
Télé-M De bonne humeur

16h00 CBWFT Kim et Clip
TV-5 Télétourisme

16h30 CBWFT Au jeu
Télé-M Fais-moi un dessin
TV-5 La conférence des ministres des l'Environnement de la francophonie, à Tunis

17h00 CBWFT Les détecteurs de mensonges
Télé-M Le TVA, édition Montréal
TV-5 Des chiffres et des lettres

17h30 CBWFT Plus
Télé-M Charivari

17h35 TV-5 La cuisine des anges

17h45 TV-5 L'Euromag

18h00 CBWFT Ce soir Manitoba
Télé-M Chop-suey
TV-5 Journal télévisé de FR3

18h30 CBWFT Hockey: Finale de la division Adams.
Télé-M La belle et la bête
TV-5 Envoyé spécial

19h30 Télé-M La vie des gens riches et célèbres
TV-5 L'Euroflash

19h33 TV-5 Tous à la une

20h00 Télé-M Le match de la vie

21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib

21h15 TV-5 Ciel, mon mardi!

21h25 CBWFT Le point

21h55 CBWFT La météo

22h00 CBWFT Les nouvelles du sport
Télé-M Le TVA, édition réseau

22h15 CBWFT Cinéma: Honoré de Marseille

22h27 Télé-M Météo

22h30 Télé-M Les sports

22h46 CBWFT Super sans plomb

22h50 Télé-M Mongrain de sel

23h15 TV-5 Journal télévisé de A2

0h00 TV-5 Tous à la une

1h40 TV-5 Radio France internationale

Mercredi 24 avril

7h00 Télé-M Mongrain de sel

7h30 CBWFT Passe-Partout

8h00 CBWFT Les aventures de Sherlock Holmes
Télé-M Gilles Lapointe M.D.

8h30 CBWFT Première édition

8h45 Télé-M Des mots pour le dire

9h00 CBWFT Les anges du matin

9h30 Télé-M Aimer

10h00 CBWFT La cuisine des anges
Télé-M Santa Barbara

10h15 CBWFT Iniminimagimo

10h30 CBWFT Babar
Télé-M Dynastie

11h00 CBWFT Le p'tit Champlain
Télé-M Le TVA, édition Montréal

11h25 Télé-M Attention c'est «show»

11h30 CBWFT Musicolore

12h00 CBWFT L'édition magazine

12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Cinéma: Chambre à part

13h30 CBWFT Claude Chabrol

14h12 TV-5 L'Euroflash

14h15 TV-5 Gros méchant show

14h30 CBWFT Le temps de vivre
Télé-M Claire Lamarche

15h15 TV-5 Journal télévisé de A2

15h30 CBWFT Les Schtroumpfs
Télé-M De bonne humeur

16h00 CBWFT Kim et Clip
TV-5 Sans détour

16h30 CBWFT Opération Mozart
Télé-M Fais-moi un dessin
TV-5 Regards de femme

17h00 CBWFT Les détecteurs de mensonges
Télé-M Le TVA, édition Montréal
TV-5 Des chiffres et des lettres

17h30 CBWFT Plus
Télé-M Charivari

17h35 TV-5 La cuisine des anges

17h45 TV-5 L'Euromag

18h00 CBWFT Ce soir Manitoba
Télé-M Heure juste
TV-5 Journal télévisé de FR3

18h30 CBWFT La cour en direct
Télé-M Cinéma: Docteur Détroit
TV-5 Temps présent

19h00 CBWFT Dadah, le voyage fatal

19h30 TV-5 L'Euroflash

19h33 TV-5 Petit écran grand roman

20h30 Télé-M Le monde fantastique de Ray Bradbury

21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib
TV-5 Les francofolies de Montréal

21h25 CBWFT Le point

21h30 TV-5 Santé à la une

21h55 CBWFT La météo

22h00 CBWFT Les nouvelles du sport
Télé-M Le TVA, édition réseau

22h15 CBWFT Les années coup de coeur

22h27 Télé-M Météo

22h30 Télé-M Les sports

22h40 TV-5 Journal télévisé de A2

22h45 CBWFT Comment ça va?

22h50 Télé-M Mongrain de sel

23h15 CBWFT Cinéma: En haut des marches

23h25 TV-5 Petit écran grand roman

0h55 TV-5 Les francofolies de Montréal

1h25 TV-5 Santé à la une

2h35 TV-5 Radio France internationale

Jeudi 25 avril

7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h30 CBWFT **Passe-Partout**
8h00 CBWFT **Les aventures de Sherlock Holmes**
Télé-M **Gilles Lapointe M.D.**
8h30 CBWFT **Première édition**
8h45 Télé-M **Des mots pour le dire**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
9h30 Télé-M **Aimer**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
Télé-M **Santa Barbara**
10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
10h30 CBWFT **Babar**
Télé-M **Dynastie**
11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
11h25 Télé-M **Attention c'est «show»**
11h30 CBWFT **Regards sur la nature**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Cinéma: Casse-pied**
13h30 CBWFT **Châteauvallon**
14h12 TV-5 **L'Euroflash**
14h15 TV-5 **Une journée avec...**
14h30 CBWFT **D'une série à l'autre: Tendre est la nuit** (2e de 6).
Télé-M **Claire Lamarche**
14h45 TV-5 **Le journal de l'histoire**
15h15 TV-5 **Journal télévisé de A2**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Carré vert**
16h30 CBWFT **Tom et Jerry**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **Regards de femmes**
17h00 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
17h30 CBWFT **Plus**
Télé-M **Charivari**
17h35 TV-5 **La cuisine des anges**
17h45 TV-5 **L'Euromag**
18h00 CBWFT **Ce Soir Manitoba**
Télé-M **L'homme des étoiles**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
18h30 CBWFT **Hockey:** Finale de la division Adams.
TV-5 **Résistances**
19h00 Télé-M **Sous le signe du faucon**
19h30 TV-5 **L'Euroflash**
19h33 TV-5 **Cinérama**
20h00 Télé-M **Claire Lamarche**
20h30 TV-5 **Musicales**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lib**
21h25 CBWFT **Le point**
21h30 TV-5 **Hôtel**
21h55 CBWFT **La météo**
22h00 CBWFT **Les nouvelles du sport**
Télé-M **Les TVA, édition réseau**
TV-5 **Montagne**
22h15 CBWFT **Cinéma: Romance inachevée**
22h27 Télé-M **Météo**
22h30 Télé-M **Les sports**
TV-5 **Journal télévisé de A2**
22h50 Télé-M **Mongrain de sel**
23h15 TV-5 **Cinérama**
23h50 Télé-M **Ciné-lune: Jaune revolver**
0h10 TV-5 **Musicales**
1h10 TV-5 **Hôtel**
1h40 TV-5 **Montagne**
2h10 TV-5 Radio France Internationale

Vendredi 26 avril

7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h30 CBWFT **Passe-Partout**
8h00 CBWFT **Les aventures de Sherlock Holmes**
Télé-M **Gilles Lapointe M.D.**
8h30 CBWFT **Première édition**
8h45 Télé-M **Des mots pour le dire**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
9h30 Télé-M **Aimer**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
Télé-M **Santa Barbara**
10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
10h30 CBWFT **Babar**
Télé-M **Dynastie**
11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
11h25 Télé-M **Attention c'est «show»**
11h30 CBWFT **Les arts sacrés au Québec**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Coeur à tout**
13h00 Télé-M **Chacun chez-soi**
13h30 CBWFT **Châteauvallon**
Télé-M **Magazine Montréal**
14h00 Télé-M **Justice pour tous**
14h12 TV-5 **L'Euroflash**
14h15 TV-5 **Le nouvel âge**
14h30 CBWFT **D'une série à l'autre: Tendre est la nuit** (3e de 6).
Télé-M **Des gens heureux**
15h15 TV-5 **Journal télévisé de A2**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Le ruban de la francophonie**
16h30 CBWFT **Les débrouillards**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **Regards de femme**
17h00 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
17h30 CBWFT **Plus**
Télé-M **Charivari**
17h35 TV-5 **La cuisine des anges**
17h45 TV-5 **L'Euromag**
18h00 CBWFT **Ce soir Manitoba**
Télé-M **Drôle de vidéo**
TV-5 **Journal télévisé FR3**
18h30 CBWFT **Bouffée de santé**
Télé-M **9 - 1 - 1**
TV-5 **Au nom de la loi**
19h00 CBWFT **Grands films: Une proie facile**
Télé-M **La vie en couleur**
19h30 Télé-M **Vie privée**
TV-5 **L'Euroflash**
19h33 TV-5 **Téléobjectif**
20h00 Télé-M **Miami**
20h30 TV-5 **Sylvie Vartan en Bulgarie**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lib**
21h25 CBWFT **Le point**
21h55 CBWFT **La météo**
22h00 CBWFT **Les nouvelles du sport**
Télé-M **Le TVA, édition réseau**
TV-5 **Mémoires d'un objectif**
22h15 CBWFT **La belle anglaise n°2**
22h27 Télé-M **Météo**
22h30 Télé-M **Les sports**
22h50 Télé-M **Ciné-Lune: La cage aux poules**
23h00 TV-5 **Journal télévisé de A2**
23h15 CBWFT **Cinéma: Drame de la jalousie**
23h45 TV-5 **Téléobjectif**
0h40 TV-5 **Sylvie Vartan en Bulgarie**
2h10 TV-5 **Radio France Internationale**

Ciné-télé du 20 au 26 avril 1991

Samedi 20 avril

11h00 Télé-M **Un étrange marché noir**
Am. 1981. Drame social de B. Brinckerhoff avec Lynda Carter, Harold Gould et Donna Wilkes. Une assistante sociale met à jour un réseau criminel d'adoptions clandestines.

12h00 CBWFT **Heidi à Francfort**
Fr.-All.-Suisse 1978. Drame réalisé par Joachim Hess. Heidi se rend à Francfort pour tenir compagnie à Klara, une jeune paraplégique. La bonne humeur et la gentillesse de Heidi aideront à la guérison de sa nouvelle amie.

13h00 Télé-M **Mister Mom — profession: père au foyer**
Am. 1983. Comédie de S. Dragoti avec Michael Keaton, Teri Garr et Martin Mull. Les tribulations d'un jeune ingénieur sans emploi relégué aux tâches ménagères lorsque sa femme trouve du travail.

19h00 CBWFT **Celle qui en savait trop**
É.-U. 1989. Comédie policière réalisée par Paul Lynch. Une ancienne cambrioleuse est libérée de prison dans le cadre d'une opération pour retrouver le responsable d'une série de meurtres.

19h00 Télé-M **Pilotes sans scrupules**
Am. 1980. Comédie de R. Butler. Des mécaniciens de garage ont l'occasion de venir en aide à un cheik arabe qui se cherche une amie.

21h35 CBWFT **Nom de code: danseur**
É.-U. 1987. Drame d'espionnage réalisé par Buzz Kulik. Une ex-espionne, mariée et enseignante, reprend du service, pour venir au secours d'un ami de la CIA à Cuba.

22h30 Télé-M **Voyage au bout de l'enfer**
Am. 1978. Drame social de M. Cimino avec Robert De Niro, Christopher Walken et Meryl Streep. Trois jeunes gens travaillant dans la même usine s'en vont combattre au Vietnam.

Dimanche 21 avril

11h00 Télé-M **Tonnerre**
It. 1983. Film d'aventures de L. Ludman avec Mark Gregory, Bo Svenson et Raimund Harmstorf. Un jeune Indien de l'Arizona s'oppose à la construction d'un observatoire sur une colline réservée à sa tribu.

12h30 Télé-M **La grande combine**
Am. 1966. Comédie satirique de B. Wilder avec Jack Lemmon, Walter Matthau et Ron Rich. Un avocat véreux convainc son beau-frère de collaborer à une fraude.

20h00 Télé-M **Boire et déboires**
Am. 1987. Comédie de B. Edwards. Les mésaventures d'un analyste financier qui a eu la malencontreuse idée de se faire accompagner à une importante réception par une charmante jeune femme qui ne supporte pas l'alcool.

23h25 CBWFT **Les raisins de la colère**
É.-U. 1947. Drame social réalisé par John Ford d'après le roman de Steinbeck. Histoire d'une famille à la recherche de la paix, de la sécurité et d'un autre toit.

Lundi 22 avril

12h30 Télé-M **Quatre saisons**
Am. 1981. Comédie de moeurs réalisée et interprétée par Allan Alda avec Carol Burnett et Len Cariou. Les rencontres fréquentes de trois couples amis sont perturbées par un divorce.

19h00 CBWFT **Dadah, le voyage fatal**
Série dramatique réalisée par Jerry London. Coprod. amér.-austr. Deux jeunes Australiens sont arrêtés en Malaisie pour trafic de drogue. (1re de 2).

19h00 Télé-M **L'héritière du clan**
Am. 1986. Drame de moeurs de R. Collins avec Susan Lucci, Tony Curtis et Kathleen Widdoes. Les problèmes familiaux et sentimentaux de la fille d'un chef de la mafia.

23h15 CBWFT **La piscine**
Fr.-It. 1969. Drame policier réalisé par Jacques Deray. Deux amants passent des vacances idéales dans un domaine situé au-dessus de Saint-Tropez. On retrouve un noyé dans la piscine. Un policier doute que ce soit un accident.

Mardi 23 avril

12h30 Télé-M **Un pyjama pour deux**
Am. 1961. Comédie de D. Mann avec Doris Day, Rock Hudson et Tony Randall. À l'emploi d'agences de publicité rivales, un homme et une femme se font la lutte pour obtenir de gros contrats.

22h15 CBWFT **Honoré de Marseille**
Fr. 1956. Comédie réalisée par Maurice Regamey. Prototype du Marseillais, Honoré est interviewé par un ethnologue. Il raconte à sa manière son illustre lignée.

Mercredi 24 avril

12h30 Télé-M **Chambre à part**
Am. 1965. Comédie de R. Thorpe avec Sandra Dee, Bobby Darin et Donald O'Connor. Une jeune fille profite de l'absence du propriétaire d'un appartement pour donner rendez-vous à un jeune homme.

18h30 Télé-M **Docteur Détroit**
Am. 1983. Comédie de M. Pressman avec Dan Aykroyd, T.K. Carter et George Furth. Les tribulations d'un timide professeur de littérature qui devient malgré lui le protecteur de quatre jolies prostituées.

19h00 CBWFT **Dadah, le voyage fatal**
Deux jeunes Autraliens sont arrêtés en Malaisie pour trafic de drogue. La mère de l'un d'eux tente de sauver la vie de son fils, condamné à la pendaison. (2e de 2).

23h15 CBWFT **En haut des marches**
Fr. 1983. Mélodrame réalisé par Paul Vecchiali. Une ancienne institutrice revient à Toulon après 20 ans d'absence avec l'intention de tuer des gens qui ont autrefois dénoncé son mari comme collaborateur.

Jeudi 25 avril

12h30 Télé-M **Casse-pied**
Am. 1981. Comédie de B. Wilder avec Jack Lemmon, Walter Matthau et Paula Prentiss. Un tueur à gages est dérangé dans ses occupations par un voisin suicidaire qui s'accroche à lui.

22h15 CBWFT **Romance inachevée**
É.-U. 1953. Biographie romancée réalisée par Anthony Mann. Avec James Stewart et June Allyson. La vie du compositeur et chef d'orchestre Glenn Miller

23h50 Télé-M **Jaune revolver**
Fr. 1985. Drame policier de O. Langlois avec Sandrine Bonnaire, François Cluzet et Laura Favali. Une journaliste gagne l'amitié d'une employée de banque qui a réussi à tuer le criminel l'ayant prise en otage lors d'un hold-up.

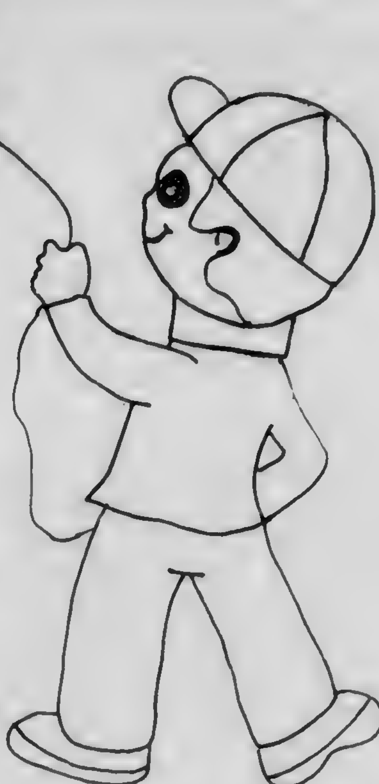
Vendredi 26 avril

19h00 CBWFT **Une proie facile**
É.-U. 1986. suspense réalisé par Sandor Stern. Une jeune fille de seize ans est enlevée par un dangereux psychopathe déjà responsable de plusieurs meurtres d'adolescentes.

22h50 Télé-M **La cage aux poules**
Am. 1982. Comédie musicale de C Higgins avec Burt Reynolds, Dolly Parton et Dom De Luise. Au Texas, un animateur de télévision part en guerre contre une maison de tolérance déjà installée depuis plusieurs années

23h15 CBWFT **Drame de la jalousie**
It. 1970. Comédie satirique réalisée par Ettore Scola. Dans un accès de jalousie, un maçon romain commet un meurtre.

La page de BICOLO



Bonjour mon ami(e)!

Comme le printemps est agréable! J'ai le goût de passer beaucoup de temps à m'amuser dehors mais tout cela dépend de la température. En faisant les activités ci-dessous, tu découvriras les différentes températures que l'on retrouve au printemps. Amuse-toi bien.

Bicolo

Un mobile printanier

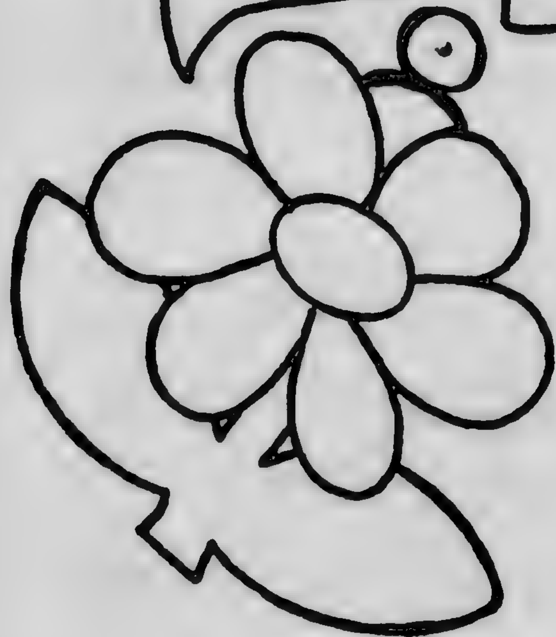
Nous retrouvons des signes qui nous indiquent que le printemps est arrivé. Voici un joli mobile avec des objets qui représentent cette belle saison.

Recouvre un porte-manteau en l'entourant de laine. Colorie les objets ci-dessous, découpe-les et colle-les sur un carton mince. Découpe-les de nouveau et perce un trou dans le petit cercle. Passe une laine d'une longueur différente dans chaque petit trou et fais-lui un assez grand noeud à un bout de la laine. Suspend les objets en attachant l'autre bout des laines au porte-manteau. Voilà un joli mobile pour décorer ta chambre.









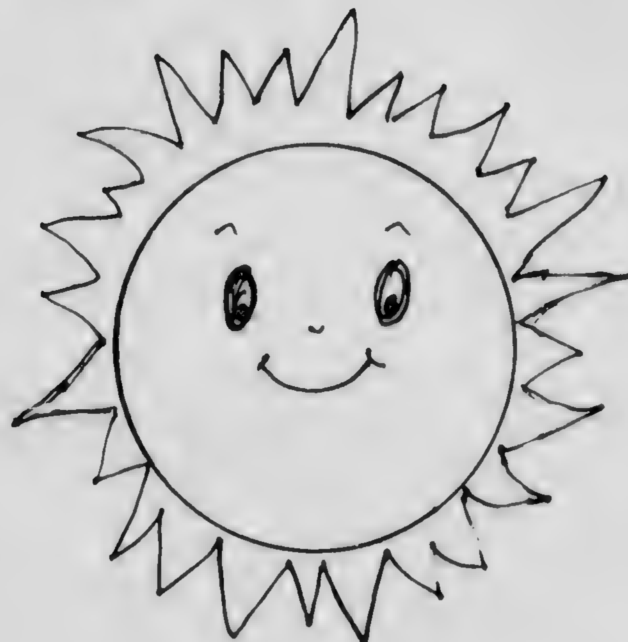






Aide la petite fille à retrouver son chapeau que le vent a emporté.





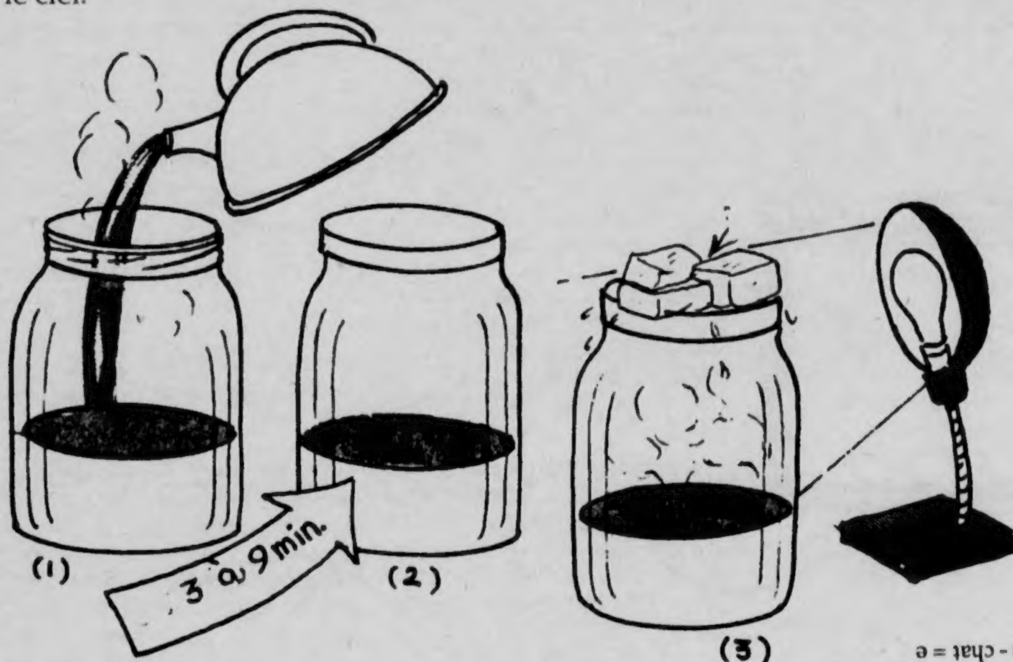
Membre gagnant
9573
Janine Forest
104, Champlain
R2H 2J8

Faisons des nuages

Tu as besoin:
d'un grand bocal en vitre
d'eau chaude
de glaçons
d'une source de lumière (lampe de poche, lampe,...)
d'un couvercle en vitre pour le bocal

Avec l'aide d'un adulte, verse 5 cm d'eau très chaude dans le bocal et recouvre-le avec le couvercle en vitre. Laisse l'eau reposer de 3 à 9 minutes. Par la suite, place les glaçons sur le couvercle. Éteins les lampes de la pièce où tu te trouves et place la lampe de poche derrière le bocal. Tu verras la formation d'un nuage.

L'eau chaude forme de la vapeur. En refroidissant avec d'aide des glaçons, cette vapeur se condense en nuage. Les nuages que l'on voit dehors se forment de la même façon: l'humidité refroidit, se condense et forme un beau nuage blanc dans le ciel.



Jouons avec les mots

Dans ce jeu, tu dois d'abord trouver les mots qui sont illustrés par les dessins. Lorsque tu as trouvé les deux mots, écris-les sur la ligne pointillée. Une seule lettre sera différente dans les deux mots. Écris cette lettre après le signe =.

Voici un exemple:




BRAS – BAS = R

Comment est la journée?



LA JOURNÉE EST TRÈS ________.

Réponses:
bec - sec = b
fraise - frais = e
angle - ange = l
blanc - banc = l
tache - chat = e

Point à point

Relie les points en ordre et découvre ce que maman m'a donné pour me rendre à l'école car aujourd'hui il ______________.



La chronique religieuse

Jésus et la femme disciple

La femme juive était obéissante et soumise. La tradition de son peuple et les prescriptions de sa religion la confinaient dans un rôle au service de sa famille. Son exclusion de la vie religieuse entraînait aussi beaucoup d'interdits d'ordre social.

Les conversations avec les époux devaient être tenues au minimum, et quand il y avait de la visite les femmes ne pouvaient, en aucune circonstance, participer au repas, même pour servir. Aubert parle d'une «claustration» des femmes juives chez elles. (1)



Gilberte PROTEAU
laïque

La femme juive était donc, de par une longue tradition, une femme de maison, respectée dans son domaine mais n'ayant que peu d'estime en dehors de son rôle de mère de famille et de femme d'intérieur.

Or dans les Évangiles on voit les femmes partout, suivant Jésus à travers monts et vallées, écoutant son enseignement avec les apôtres (Marie), le questionnant (Marthe, la Samaritaine), exigeant de lui des miracles (Marie sa mère, la Cananéenne, Marthe et Marie), le touchant (l'hémoroïsse, Marie de Béthanie), faisant irruption dans une salle de banquet pour l'oindre de parfum (Marie de Béthanie).

Elles sont partout, sauf à la cuisine... et la seule fois qu'on en voit une à la cuisine (Marthe), elle se fait gentiment rabrouée par Jésus lui-même! Quand il y a du travail «domestique» à faire, Jésus s'adresse à ses apôtres, qu'il envoie au marché chercher de quoi manger ou ramasser les restes lors du miracle des pains et des poissons.

Pourtant, cette itinérance des femmes avec Jésus et les hommes disciples va à l'encontre de la tradition et des moeurs juifs de ce temps. Aynard dit: «La liberté qu'elles avaient de suivre un prédicateur itinérant est assez surprenante» (2) et Tunc explique: «Le fait que Jésus ait accepté que des femmes le suivent est exceptionnel en Palestine à cette époque. Or elles ne font pas seulement partie de la foule anonyme... Elles se détachent avec les douze, comme des disciples privilégiés». (3) (Nous avons vu ces relations privilégiées dans les chroniques de février et de mars.)

S'il semble que la plupart des femmes qui le suivaient étaient de celles dont la famille était élevée ou encore des veuves et des femmes seules, il n'en reste pas moins vrai que la loi juive s'appliquait tout aussi sévèrement à elles qu'aux autres.

Normalement, elles auraient dû rester chez elle et ne pas se mêler de suivre un maître. Jésus connaissait parfaitement la loi juive, lui qui en avait montré aux docteurs de la loi quand il n'avait que 12 ans. Pourtant, il n'a jamais éconduit les femmes de son entourage... mais bien au contraire, il leur a ouvert tout grands les bras!

Jésus se soucie très peu du fait que ses disciples soient hommes ou femmes: il considère avant tout la personne, avec ses forces et ses faiblesses. Il s'adresse à tous ses disciples sans distinction de sexe. Sans avoir plaidé verbalement la cause des femmes, il les a toujours traitées en égales, comme des êtres humains à part entière.

Il n'a jamais déprécié leur rôle de mère ou d'épouse, mais il ne les a jamais, non plus, renvoyées à leurs chaudrons ou leurs enfants... Il leur a fait confiance, il a reconnu leur foi en lui et leur intelligence de sa mission.

La libération essentielle, celle du coeur et de la conscience.

«Jésus prenait au sérieux ces femmes juives, pécheresses ou non, que la société de leur temps tenait à l'écart de toute vie sociale ou religieuse publique. Il savait leur parler avec simplicité; mais surtout, il répondait à leur attente profonde, à leur soif d'une vie religieuse intérieure, la seule, et la véritable aussi, qu'elles pouvaient développer librement. En ce sens, Jésus a apporté aux femmes de son temps et de sa race la libération essentielle, celle du coeur et de la conscience.» (4)

... et à nous aussi, n'est-ce pas?

*(1) Aubert, Jean-Marie, **L'exil féminin**, Les Éditions du Cerf, 1988, p. 25.*

*(2) Aynard, Laure, **La bible au féminin**, Les Éditions du Cerf, 1990, p. 205.*

*(3) Tunc, Suzanne, **Brève histoire des femmes chrétiennes**, Les Éditions du Cerf, 1989, p. 46.*

(4) Aubert, Jean-Marie, op. cit. p. 30.

LES PETITES ANNONCES

Facile et efficace

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.
Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6$** ou **9$**); 29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**); 35 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines). *(Les prix n'incluent pas la TPS.)*

Divers

ASPIRATEURS Filter Queen ou Electrolux presque neufs. Garantie 5 ans. 150$ Composez le 237-0204.
467-

ENTREPÔT DE REVÊTEMENT DE SOL—Payer et emporter seulement. Parfaits pour les salles de jeux ou pour le chalet — revêtements de sol à endos caoutchouté ou en vinyle sans cirage à partir de 3,98 $/v². Lawn turf de 2,98$/v². A&R Carpet Barn, 50, rue Archibald, au sud de Nairn. 233-3061. Ouvert jusqu'à 20 h.
078-

COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Appelez Marcelle au 233-2687.
393-

NOUVEAUX SERVICES DU JARDIN DE SAINT-LÉON 1991: A) Camionnette disponible pour déménager meubles et vidanges; B) Coupe d'arbres indésirables et enlèvement de déchets; C) Service d'entretien de cours et parterres durant l'été; D) Vente de plants (bedding plants) ce printemps au marché de légumes chemin St. Mary's. 233-5618 Denis.
716-

POUR SERVICE COMPLET de maintien de gazon à des prix raisonnables, veuillez contacter Richard au 254-5829.
743-

Recherche

À LA RECHERCHE d'un emploi d'été à temps plein, préférablement dans un lieu francophone. Un jeune homme, étudiant universitaire, d'une province étrangère, veut faire expérience au Manitoba. Pour plus de renseignements, composez le 256-7841.
744-

FILLE DE MÉNAGE avec expérience demande de l'emploi dans un bureau de docteur, avocat, comptable, etc. à Saint-Boniface avant ou après heures de bureau. Appelez Diane au 237-4990.
757-

LES BOUTONS D'OR, une prématernelle française est à la recherche d'une animatrice française avec CCW II ou CCW III pour l'année scolaire 1991-1992. Envoyez le curriculum vitae à: Les Boutons d'or inc., Île-des-Chênes (Manitoba) R0A 0T0 et contactez Marcel au 388-4924 ou Pierette au 878-2147 (le jour). Date limite est le 15 mai 1991.
756-

LE NOUVEAU PROJET INTÉGRATION PROFESSIONNELLE 1991 DU CONSEIL DE LA COOPÉRATION DU MANITOBA recherche personnes ressources pour enseigner en français cet automne des ateliers d'orientation sur: a) charpente et construction, b) plomberie et réfrigération, c) électronique et électricité, d) mécanique — gasoline et diesel. 12 semaines, 3 heures par semaine, au Collège communautaire Red River, à un groupe d'étudiants entre 16 et 24 ans. Contactez Denis Rémillard pour plus de détails au 233-1560 (bureau) ou au 233-5618 (à domicile).
758-

À vendre

SAINT-ADOLPHE: grand lot, 5 acres — 300 pieds de bordure sur la rivière, beaux arbres. Prix seulement 41 500$. Agent 284-9686 ou 1-883-2434.
647-

À VENDRE: Fenêtres aluminium, en très bon état pour chalet. 12 — 22 x 53, 4 — 22 x 77, 4 — 22 x 37, 4 — 18 x 22, 2 — 55 x 60, avec cadre en bois. Composez le 233-3753.
721-

VENTE PRIVÉE: Saint-Jean-Baptiste, maison à la campagne, 1 264 pi ca., 3 chambres à coucher, 2 salles de bain, sous-sol avec chambres supplémentaires, jamais inondée, lot 2,61 acres, comme petit parc, arbres, fleurs, jardin. Près jonction des routes n° 75 et 14. Composez le 758-3427.
759-

À VENDRE: une maison de deux chambres à coucher et garage à Saint-Boniface. Composez le 233-1593.
752-

À VENDRE: chalet — Saint-Laurent — lac Manitoba, grand lot, plage de sable, puit, toutes commodités, excellente construction. Pour renseignements: 257-4441 (après 17h).
754-

À louer

À LOUER: appartement d'une chambre à coucher, rue Marion, près de Taché. 325$ par mois. 269-1178 ou 235-1150.
701-

À LOUER: rue Des Meurons, espace commercial de 600 pieds. Salle de bain, eau, chauffage, air climatisé. 269-1178 ou 235-1150.
702-

À LOUER: rue Langevin, appartement de 2 chambres à coucher, tout près du Collège et de l'hôpital. De préférence étudiante ou fille qui travaille. Libre le 1er mai. Composez le 233-3243.
735-

À LOUER: 502, Aulneau, garçonnière, propre et chaude. Tout inclus. Réfrigérateur, cuisinière, stationnement. Possession immédiate si désirée. Composez le 233-7652 ou le 233-2520.
736-

À LOUER: appartements tranquilles d'une et deux chambres à coucher, au bord de la rivière à Saint-Boniface. Stationnement inclus, buanderie, entrée privée et sécurité. Appelez Aurèle au 489-6996.
733-

À LOUER: Duplex de 3 chambres à coucher. Grand salon et cuisine, 1 1/2 salles de bain. Y compris mobilier de cuisine, réfrigérateur, poêle, laveuse et sécheuse automatique. Sous-sol fini. Très propre. Libre le 1er juin. Composez le 231-1867 ou le 1-737-2239.
728-

À LOUER: appartement d'une chambre à coucher, meublé, tout compris. 260$. 255-1901.
747-

À LOUER: appartement de 2 chambres à coucher, premier plancher d'un duplex, propre, tapis mur à mur, stationnement, lessive et eau compris. 468$. 255-1901.
746-

À LOUER: appartement de 2 chambres à coucher, laveuse et sécheuse. 448$ plus électricité. Libre le 1er mai. 237-8380.
745-

À LOUER: maison de deux chambres à coucher et garage. Composez le 233-1593.
753-

À LOUER: appartement d'une chambre à coucher, laveuse, sécheuse, lave-vaisselle, poêle, réfrigérateur, air climatisé, tapis, draperies, grand balcon, stationnement et chauffage inclus. Libre immédiatement. Composez le 233-4684. Promenade Enfield.
749-

À LOUER: chalet de 3 chambres à coucher, Plage Albert, 253-7310, le soir.
760-

MAISON À PARTAGER: 5 1/2 pièces, 4 appareils, stationnement, rue Thomas-Berry. Recherche colocataire propre, responsable et ouvert d'esprit. 237-9743.
755-

QUIZ

Quel jeu?



QUESTIONS

1. À quel jeu appartiennent ces cartes?

2. En combien de langues le Monopoly est-il disponible?

3. Le Monopoly est-il un jeu de hasard?

4. Quel est le plus vieux jeu au monde?

5. Le poker est-il vraiment un jeu américain?

6. Quelle est l'origine des symboles Roi, Dame, Tour et Cavalier aux échecs?

7. Une partie d'échecs est-elle plus rapide si l'on joue contre un ordinateur?

RÉPONSES

1. Le hibou blanc, Marguerite et la bigaouette sont trois des 19 figures illustrant les cartes du Drol, un jeu créé par les Manitobains Bernard Bocquel et Lucien Chaput.

Les dessins des cartes sont l'oeuvre de Réal Bérard. Ils sont inspirés de son imaginaire personnel, ainsi que des traditions canadiennes-françaises et de la culture amérindienne.

Exemple: la bigaouette est une créature nocturne que les mères canadienne-françaises évocaient autrefois pour rétablir le calme parmi leurs enfants.

2. Le jeu créé en 1930 par le chômeur américain Charles Darrow existe aujourd'hui en 19 langues, dont le chinois. En passant, on peut aussi préciser que la partie de Monopoly la plus longue enregistrée à ce jour a duré 1 416 heures.

3. Bien que la chance joue un rôle considérable dans le Monopoly, la réflexion et la stratégie y trouvent aussi leur place. Une bonne connaissance des cases permet en effet d'investir au mieux selon le montant d'argent dont on dispose. Exemple: les investissements inférieurs à 50 000 $ sont plus rentables dans les gares et dans la couleur violette. Si vous avez plus de 250 000 $ à dépenser, achetez plutôt des propriétés de la couleur verte.

4. Les jeux de dés sont les plus anciens que l'on connaisse. Les ancêtres de nos cubes actuels étaient des os plats pouvant atterrir sur l'une ou l'autre face, ou les os de pieds d'ongulés (os de moutons par exemple) présentant quatre faces distinctes.

5. Symbole de l'Amérique des cow-boys et des pionniers, le poker a en fait été introduit sur ce continent par les colons français installés en Louisiane. Il se développa en remontant le Mississippi, véhiculé par les fameaux bateaux à aubes. Son histoire se confond alors avec celle de la conquête de l'Ouest.

En remontant plus loin encore dans l'histoire, on apprend que le poker a des origine persanes et qu'il a probablement été introduit en Europe par les Croisés. Par la suite, il s'est surtout développé en Italie (sous le nom de Primero) et en France, donnant naissance à des jeux tels que la Bouillotte et le Brelan.

6. L'ancêtre du jeu d'échecs s'appelait Chaturanga et fut inventé au Ve siècle dans le nord de l'Inde. Les pièces symbolisaient alors les quatre armes que comptait une armée: chars, éléphants, cavaliers et fantassins.

7. Tout dépend du niveau de difficulté sur lequel vous réglez votre ordinateur. Plus le niveau est simple, plus l'ordinateur joue rapidement. Mais il y a un inconvénient quand on joue avec les niveaux de jeu les plus élevés d'une machine: elle met beaucoup de temps pour chaque réponse. Parfois l'ordinateur prendra une demi-heure ou plus encore avant de jouer son coup. Mais il jouera alors le meilleur coup!

Laurent GIMENEZ

RECETTES

Soupe à l'oignon gratinée au lait

Voici une variation délicieuse et plus nourrissante d'un grand classique de la cuisine française: la Soupe à l'oignon gratinée au lait. Le lait écrémé en poudre, qui fournit 52 mg de calcium par cuillerée à soupe, donne à ce mets une plus grande teneur nutritive de même qu'une saveur plus douce, plus veloutée. Si l'on ajoute à cela le calcium contenu dans le Suisse canadien et le Parmesan gratiné, cette recette vous procure un total de 522 mg de calcium par portion.



Servez une salade avec votre soupe; vous avec là un dîner délicieux et complet, une bombe de calcium!

Soupe à l'oignon gratinée au lait

1/4 tasse (50 mL) de beurre
3 1/2 tasses (875 mL) d'oignons, tranchés
3 c. à table (45 mL) de farine
1 boîte (10 oz/298 mL) de bouillon de beuf condensé
1 boîte (10 oz/298 mL) de bouillon de poulet condensé
1 tasse (250 mL) de lait écrémé en poudre
1/2 tasse (125 mL) d'eau
Croûtons beurrés
1 1/2 tasse (375 mL) de fromage Suisse Canadien râpé
2 c. à table (30 mL) de fromage Parmesan Canadien râpé

Faire fondre le beurre dans une grande casserole; y faire sauter les oignons jusqu'à tendreté. Incorporer la farine. Incorporer graduellement les bouillons condensés de boeuf et de poulet. Cuire à feu moyen, tout en remuant, jusqu'à ébullition. Réduire la chaleur, couvrir et laisser mijoter 15 min. Mélanger le lait écrémé en poudre et l'eau. Incorporer à la préparation d'oignons. Verser la soupe dans 4 bols à soupe à l'épreuve de la chaleur; garnir de croûtons beurrés. Mélanger les fromages Suisse et Parmesan; saupoudrer sur les croûtons. Déposer les bols sur une plaque et faire griller jusqu'à ce que le fromage soit fondu et légèrement bruni. **Donne 4 portions.**

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.
155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: 231-1333
Fax: 237-0998

DENISET, JOURDAIN ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Guy Jourdain, LL. B. (Montréal), LL. B. (Manitoba)
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boul. Provencher, bur.:200
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Téléphone: 235-1378
Télécopieur: 233-9762

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask.
de



Hogue • Kushnier

Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231
Nº de FAX: 233-2689

ROBERTSON SHYPIT
Léandre G. Buissé, B.A., B.S.W., LL. B.
Avocat Notaire
Meadowood Professional Group
202-1555, chemin St-Mary's,
Winnipeg (Manitoba) R2M 3W2
(au sud du Centre d'achat St-Vital)
Tél.: (204) 257-6061 Fax: (204) 254-7183

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Mary-Jane Bennett
Léo.V. Teillet
Avocat-conseil
Laurent G. Marcoux, c.r.
Robert. Bétournay
185, boul. Provencher, pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

ENTREPRISES NOËL



Secrétariat, traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
Du nouveau!!! Service de FAX: 422-8378
Service rapide et de qualité. Contactez
Claire au: 422-5750
422-8574 (rés.)
Guy au 231-0435

Suzanne B. Gareau
service de secrétariat
(français et anglais)
• traitement de textes • dactylographie de textes, lettres et travaux universitaires • rapports financiers
Tél.: 888-4530

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT



Rolly's Transfer CO. LTD.
256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

UNCLE JERRY'S CATERING
Nos spécialités:
Mariages — Banquets
Petites et grandes réceptions
2 salles disponibles
Venez donc manger chez nous, au 200, rue Masson
Jerry: 237-3527 ou 255-5298

AVOCATS-NOTAIRES

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

Aikins, MacAulay & Thorvaldson
Marc M. Monnin
Richard J.F. Chartier
Avocats et Notaires
30e étage
360, rue Main
Winnipeg (Manitoba)
R3C 4G1
Téléphone: 957-0050
Télécopieur: 957-0840

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
Optométriste
• Examen de la vue
• Lunettes ajustées
• Verres de contact
201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

Dr E.M. FINKLEMAN et
Dr GÉRALD GARAND
Optométristes
210 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg
Tél. 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

MÉTIERS

Albert Péloquin
préparation de déclarations d'impôt personnel par ordinateur, 8 ans d'expérience
22, baie Wiltshire, parc Windsor
233-3423

BRUNET *Monuments*
Troisième génération
• TRADITIONNEL
• RELIGIEUX
• HISTORIQUE ET
• CONTEMPORAIN
L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, av. Bertrand
233·7864
«Au service des franco-manitobains depuis 1910...»

Service de conseiller
Centre de counselling et de croissance
Service confidentiel
Nos thérapeutes:
Gilles Beaudry, Inge Kirchhoff
Leslie Malcolmson, Lyne St-Pierre
Edmond Timmerman
- Thérapie individuelle, couple et familles
- sessions de groupe
261, rue DesMeurons
237-8295
Nous pouvons oeuvrer à l'intérieur de plans d'assistance aux employés. (PAE)

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux
Coopers &Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires
Vous offrant la gamme complète de services professionnels en
• fiscalité • vérification et comptabilité •
• planification pour la TPS •
• consultation informatique et financière •
Associés
André G. Couture.c.a. Gabriel J. Forest.f.c.a.
Raymond A. Cadieux.c.a. Gérard H. Rodrigue.c.a.
Principaux
Gérald C. Labossière.c.a. Donald H. Smith.c.a.



2300. édifice Richardson
1. place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020

BDO GUENETTE CHAPUT *Comptables agrées*

ASSOCIÉS:
Lucien Guenette, C.A.
Arthur Chaput, C.A.
Gilles Chaput, C.A.
André Blondeau, C.A.

ADJOINTS:
Maurice Morissette, C.A.
Raymond Desrochers, C.A.
Richard Senez, C.A.
Russell Paradoski, C.A.
James Doer, C.A.
Gérald Schaubroeck, C.A.
Paul Prenovault, C.A.
Maurice Fillion, C.A.

BDO WARD MALLETTE ***Conseillers en administration***

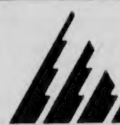
ASSOCIÉS:
Charles Gagné, M.P.A.
Georges Picton, C.G.A.

ADJOINTS:
Elizabeth Sweatman, M.C.P.
Rachel Massicotte

262, rue Marion, Winnipeg (Manitoba) R2H 0T7
Téléphone: (204) 233-8593 Téléfax: (204) 237-0134



ASSUREURS



Assurances Forest ltée
«Rassurez-vous chez nous»
Vos courtiers:
Claude Forest
Michèle Gosselin
160, rue Marion 237-8434



Agence d'assurance Aurèle Desaulniers (1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051
Pour tout service d'assurance
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage - Ferme-RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers



SERVICE COMPLET D'ASSURANCES BALCAEN-VERMETTE INC.
1063, Autumnwood
AUTOPAC - Tél.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile



PIONEER LIFE ASSURANCE COMPANY
Lucien NAYET, agent
C.P. 401, Saint-Pierre-Jolys, R0A 1V0
Je peux vous aider dans vos recherches de solutions financières, assurance-vie, retraite, etc. Aucune obligation. Composez le 235-1759 ou le 433-7899 (à frais virés)

GUS PAINCHAUD
assurances
• vie • auto • incendie • etc.
111, rue Marion, Saint-Boniface
Tél.: 233-5242 ou 233-2828

LE CLUB LA VÉRENDRYE



614, rue Des Meurons
Saint-Boniface
Téléphone: 233-8997
• Bingo chaque lun., merc., jeudi et ven. • Jeu de quilles sept jours par semaine • Salle de banquet • Bar et salle à manger • Spectacles tous les jeudis, vendredis et samedis

AGENTS D'IMMEUBLES



L'immobilière de St. Pierre Realty Ltée
Boîte postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: **433-7899**
ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerce, etc.